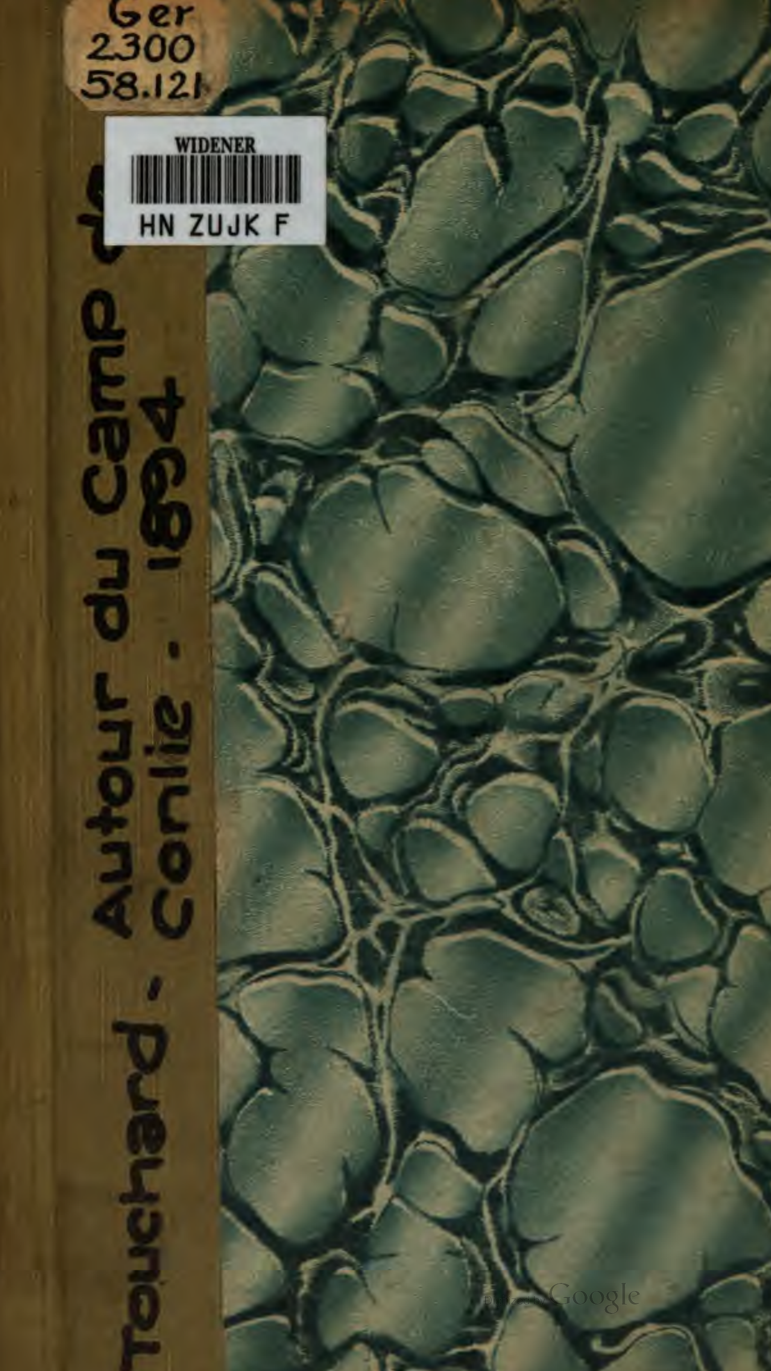
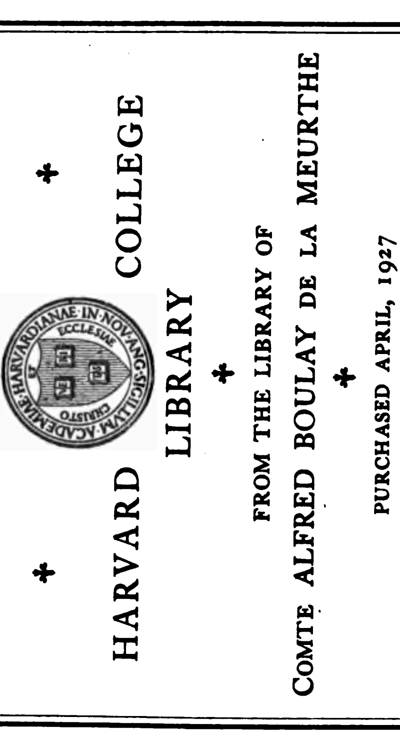

Ger
2300
58.121
WIDENER
HN ZUJK F
Touchard. Autour du camp de
Conlie. 1894
Digitized by Google



Dr A. TOUCHARD

Autour du Camp de Conlie

(NOTES ET SOUVENIRS)



LE MANS
LIBRAIRIE R. PELLECHAT
1, RUE SAINT-JACQUES

1894

6

Dr A. TOUCHARD

Autour du Camp de Conlie

(NOTES ET SOUVENIRS)



LE MANS
LIBRAIRIE R. PELLECHAT
1, RUE SAINT-JACQUES
1894

Voici des notes déjà vieilles de plus de vingt ans : elles datent de 1870 !

J'imagine qu'elles n'ont peut-être pas encore perdu toute leur actualité.

Je me décide à les publier en souvenir de tous les dévouements ignorés dont j'ai été le témoin.

Sillé-le-Guillaume, Mai 1894.

Dr A.. TOUCHARD.

NOTES ET SOUVENIRS

(1870-1871)

La nouvelle de la déclaration de guerre parvint dans la Sarthe le 16 juillet au matin. Elle y fut accueillie presque avec indifférence. Nous étions si loin du Rhin, si sûrs du succès ! Ceux qui hasardaient quelques timides réserves sur l'issue possible de l'aventure n'étaient pas même écoutés ; leur patriotisme plus clairvoyant eût été vite suspecté : on les accusait déjà de faire passer l'intérêt de leur parti avant celui de la Patrie.

Dès les 18 et 19 juillet, de nombreux

trains, transportant des troupes à la frontière, traversèrent le département. Les habitants coururent les saluer aux gares.

A Sillé-le-Guillaume, on organise une collecte : dans quelques heures, une somme assez importante est recueillie : on achète du vin, des cigares... et les dames et les jeunes filles distribuent largement, au passage des trains, sur des comptoirs improvisés, d'abondantes provisions; et ce sont des serrements de mains, de joyeuses exclamations! — Bon voyage, à bientôt, à Berlin! — Vive Sillé! Vive la France! répondent cent jeunes poitrines.

Au milieu de cette allégresse patriotique, les officiers se sentent remués : plusieurs versent de vraies larmes et agitent leurs képis.

Mais notre exemple a été suivi : Sillé

n'est pas resté longtemps une station privilégiée pour nos troupes. Voici maintenant que sur tout le parcours les mêmes largesses s'organisent ; elles entraînent forcément des inconvénients pour la discipline et, le 29, des ordres sévères nous interdisent l'accès des gares.

C'en est fait, braves petits soldats, vous partirez désormais, sans que nous puissions vous serrer les mains, et alléger un peu les fatigues de votre route. Mais vous nous reviendrez et nous prendrons ce jour-là notre revanche... En attendant, à votre intention, nous envoyons du moins le surplus de notre collecte à la caisse de secours des malades et blessés militaires...

Il y a quelques jours cependant, j'ai fait le voyage du Mans avec des officiers d'artillerie rejoignant l'armée de l'Est et leur con-

versation m'a fait froid au cœur. « L'artillerie prussienne, m'ont-ils dit, est très solide, très bien organisée, supérieure à la nôtre. Notre infanterie sans doute est merveilleusement armée : le fusil de l'ennemi ne peut pas rivaliser avec notre chassepot ; mais tout dépendra du commandant en chef. — Nous ne pouvons compter sur l'Empereur : il a fait preuve d'une si grande inexpérience en Italie !... Il y a Lebœuf ! c'est un excellent général d'artillerie, d'une loyauté indiscutable, d'une bravoure à toute épreuve, que donnera-t-il comme major général de l'armée ?... nous n'avons pas, voyez-vous, beaucoup d'officiers supérieurs et c'est là l'inconnu de la campagne ! »

Que de fois je me suis rappelé ces paroles ! Nous étions loin de l'optimisme officiel et je fus vivement frappé de l'attitude

réservée et quasi inquiète de ces jeunes hommes, qui partaient pourtant avec une si parfaite sérénité.

Que sont-ils devenus dans la mêlée? J'ignore même leurs noms... ils furent en tous cas, pour moi, les premiers prophètes de nos malheurs. L'avenir n'était donc pas sans nuages : nos pressentiments de la première heure étaient fondés et les évènements allaient bientôt péniblement les confirmer.

Le 7 août, vers 6 heures du soir, une depêche officielle parvenait à la mairie, annonçant la défaite du général Frossard à Forbach et celle du maréchal de Mac-Mahon à Freschviller.

Le docteur Maret qui présidait ce soir-là, le dépouillement du scrutin des élections municipales, nous fit aussitôt part de ce double désastre. La consternation devint générale. Quoi ! est-ce possible ? Nous sommes battus ! se répétait-on de groupe en groupe ; puis, à l'émotion de la première heure succéda vite dans cette salle, si animée il n'y a qu'un moment, si pleine de

confiance dans l'avenir, un silence glacial qui traduisait, plus que toutes les phrases les poignantes émotions qui nous agitaient tous.

Ce soir-là, au scrutin, il n'y eut au moins ni vainqueurs, ni vaincus... ou plutôt nous nous sentions tous vaincus. Il ne s'agissait guère de politique : il s'agissait de la France !

Le lendemain nous nous réunissions, et, à la hâte, nous rédigions la proclamation suivante :

« Habitants de Sillé-le-Guillaume !

« De graves revers viennent d'être éprouvés par notre armée du Rhin, et parmi les braves soldats que vous acclamiez, ils y a quelques jours, à leur passage, beaucoup peut-être ont déjà versé leur sang pour la France.

« L'indifférence, l'inaction en face de l'ennemi qui vient de fouler le sol sacré de la Patrie serait un crime de lèse-patriotisme, et c'est pourquoi, nous, que vous proclamiez dimanche dernier, comme les représentants de la commune, nous n'avons pas cru devoir attendre une convocation régulière pour parer aux éventualités possibles de la lutte terrible dans laquelle nous sommes engagés.

« Les mesures suivantes viennent donc d'être prises par l'unanimité de votre conseil municipal :

« 1° Des listes sont ouvertes à la mairie pour inscrire les citoyens valides de 25 à 30 ans mariés, et de 30 à 40 ans mariés ou non, qui devront faire partie de la garde nationale sédentaire.

« 2° Un comité local sera organisé pour subvenir aux besoins et aux misères que

la guerre fera naître par suite du départ des enfants de la commune et un appel est fait à toutes les personnes qui voudront bien recueillir avec nous les offrandes.

« 3° Enfin, pour satisfaire la légitime curiosité de tous, le *Journal Officiel* restera à la mairie à la disposition des citoyens qui voudront en prendre connaissance ; les dépêches télégraphiques adressées à l'administration municipale seront placardées, sitôt leur arrivée, dans tous les quartiers de la ville.

« Vous répondrez tous à notre appel, nous en sommes convaincus, chers concitoyens, et tous vous tiendrez à vous faire inscrire en masse sur les listes de la garde nationale : choisissez, en attendant l'organisation définitive, dans vos quartiers respectifs, d'anciens sous-officiers capables de vous exercer au maniement du fusil, et faites que, lorsqu'on

nous enverra les armes qu'on nous promet, la ville de Sillé-le-Guillaume soit la première prête à s'en servir.

« Citoyens,

« Soyons dignes de nos aïeux de 1792, apprêtons-nous à venger nos pères de 1814, à venger cette France meurtrie et sanglante, laissée pour morte à cette époque néfaste, sous le talon de ces mêmes ennemis, qui peuvent nous avoir humiliés un instant, mais qui ne sauraient nous vaincre.

« Aux armes donc, citoyens, et vive la France ! »

Cet appel fut entendu et de nombreux citoyens s'empressèrent de se faire inscrire sur les contrôles de la garde nationale.

En même temps, le ministre de la guerre demandait à la petite compagnie de pompiers

les hommes de bonne volonté, prêts à partir en cas de besoin pour Paris.

Tous ces braves pères de famille n'ont jamais vu le feu que dans les incendies de nos villages, leurs femmes s'épouvantent ; mais le courage est contagieux : l'exemple d'ailleurs, vient d'en haut, et ce sont les deux officiers de la petite escouade qui répondent les premiers : présent ! — MM. Benoit et Péan ont le cœur chaud, l'émotion communicative, ils entraînent les autres avec beaucoup de simplicité et de désintéressement.

Cette démonstration, comme tant d'autres, ne fut du reste que platonique : les pompiers restèrent chez eux, et ils n'en ont pas moins fait leur devoir de bons citoyens.

Le 7 septembre, on affiche sur les murs la proclamation du nouveau préfet : elle est courte et digne, et produit ici la meilleure impression :

« Habitants de la Sarthe !

« Le gouvernement de la République m'a confié l'honneur de diriger votre département.

« La tâche est difficile, mais elle est unique : préparer et assurer la libération prochaine du sol sacré de la Patrie.

« La France sait qu'elle ne combat plus



pour un homme, ni pour une dynastie, mais pour elle-même.

« La concorde doit être entière : celui qui la trouble est un traître au Pays.

« Que toutes les divisions s'effacent devant ce grand but : Indépendance nationale que la République fidèle à sa tradition héroïque peut seule nous garantir.

« Vive la France !

« Georges Le Chevalier »

Nous répétons à notre tour : « Vive la France ! » et réunis dans notre vieux château, où nous nous sentons plus forts et qui nous semble une citadelle imprenable, nous envoyons sur l'heure au gouvernement de la Défense nationale notre patriotique salut : mais ce n'est pas assez, nous voulons nous organiser.

Nous réclamons au Préfet des armes et en même temps notre garde nationale se constitue : elle formera un bataillon englobant tout le canton. Elle met à sa tête, avec le titre de chef de bataillon, l'agent-voyer, un civil resté militaire, M. Jardin. On confie la garde du drapeau à M. Ventrion, ouvrier sculpteur ; puis chaque commune a ses compagnies, et ces compagnies ont choisi leurs capitaines parmi les plus compétents ; les noms des roturiers sont confondus avec ceux de la noblesse et je ferme la marche avec le titre de chirurgien aide-major !

Nous sommes tous si bien convaincus de notre utilité que nous poussons la précaution jusqu'à nous ranger en catégories bien distinctes : les hommes de 20 à 30 ans, de 30 à 35, de 35 à 40, de 40 à 50, et nos illusions ne respectent pas même

les cheveux blancs des plus vieux, ceux de 50 à 60 ans. C'est dans cet ordre que nous irons à l'ennemi !... ce sont là nos lignes de bataille !...

Pauvre garde nationale! comme tout cela était superflu! comme tout cela nous paraît ridicule à distance !

Mais si nous étions naïfs, comme nous étions sincères ! Avec quelle ponctualité nous nous réunissions deux fois par semaine sur la grande place ! et comme les hommes montaient consciencieusement la garde au poste de la mairie et à celui de la Grand'Rue, interrogeant avec soin tous les étrangers !...

Sans doute, de loin, nous avons l'air de grands enfants qui jouent aux soldats : mais, j'en atteste nos communs souvenirs, il n'en

était pas ainsi ; nous croyions sérieusement à l'efficacité de notre rôle et si l'occasion s'était offerte, nous ne l'aurions certes pas laissé échapper.

Le Préfet nous avait adressé quelques fusils ; le général Carré-Kérisouet, commandant en second au camp de Conlie, avait aussi encouragé nos efforts, et comme il y avait dans le bataillon pas mal de chasseurs, tout le monde ou à peu près put présenter les armes à la revue que passa sur la place au Blé, le 30 octobre, celui que nous appelions déjà couramment le commandant Jardin. On se sépara, ce soir-là, en criant : « Vive la France ! Vive la République ! »

Un punch avait réuni les officiers et l'on venait de boire au succès de l'armée de Bazaine. Tout à coup les vivats s'interrompent : on vient d'apporter un télégramme.

C'est une victoire, s'écrie une voix dans le fond de la salle! L'un de nous ouvre d'une main fiévreuse l'enveloppe :

Bazaine a trahi; il a livré à l'ennemi 120.000 combattants, ses fusils, ses canons, ses drapeaux et « Metz vierge jusqu'alors des souillures de l'étranger ! »

Les témoins de cette scène ne l'oublieront jamais et en retrouvant ce nom sous ma plume, après 25 ans de distance, et ces cuisants détails dans la poussière de mes notes, il me semble une seconde fois ressentir la douloureuse étreinte qui me saisit alors à la gorge. *Vox faucibus hœsit !*

Il est impossible de rendre d'une façon plus saisissante l'impression que nous ressentions tous. Poignant et singulier contraste, en vérité! à l'instant même où notre patrio-

tisme formule un vœu et se prend à espérer, nous voici brusquement ramenés de nos illusions à la triste réalité! — Nous partageons la sainte indignation de Gambetta et avec lui nous voulons espérer quand même.

Il faut cependant parer à une situation qui s'aggrave de jour en jour. Le gouvernement de la Défense nationale vient d'appeler au service actif tous les hommes valides de 20 à 30 ans ; les *vieux gars*, comme on les appelle. Cette fois cela devient plus sérieux : MM. Ventrion et Alphonse Martin sont nommés capitaines à l'élection ; MM. Eugène Touchard et Diard-Langevin, lieutenants, Gouigou et Picher, sous-lieutenants.

Les nouveaux officiers me font l'honneur

de me demander conseil : ils sont pleins de bonne volonté, mais leur inexpérience est à la hauteur de leur courage. Qui choisir comme chef de bataillon ? — Je leur indique M. Bernard-Dutreil, un de nos compatriotes, qui habite la Haute-Fresnaye, à Neuvillette, ancien élève de Saint-Cyr, hier encore lieutenant de cavalerie. — Je le connais, il ne vous refusera pas. Et sur l'heure, la petite troupe va réclamer son chef. — « J'ai quitté l'armée pour me marier, dit M. Dutreil avec émotion. J'ai fait promesse à ma femme de n'y plus rentrer : mais les circonstances sont graves et me délient, il me semble, de mon engagement. Je vous demande cependant la permission d'en conférer avec Mme Dutreil, qui est sur le point d'être mère. »

Quelques instants après, le jeune homme

ntrait dans le salon où l'attendaient les élégués et prononça ces seuls mots, qui me irent rapportés et qui, à cette heure, avaient eur grandeur : « Si on me nomme, j'accep-erai. Voilà ! »

Je n'ai pas besoin de dire que M. Dutreil it nommé chef du bataillon des Mobilisés de i Sarthe, et je conserve parmi mes meilleurs ouvenirs le plaisir d'avoir révélé cet inci-ent au préfet Le Chevalier et d'avoir ainsi ermis au Gouvernement de la Défense ationale d'attacher un ruban rouge à la outonnière de ce loyal adversaire et de ce on français. Il a mené sa petite troupe au eu; il a eu le bonheur de repousser l'ennemi Lorges et de lui tenir tête à la bataille du Mans.

Voici au reste l'ordre du jour qu'adressa

aux Mobilisés de la Sarthe, le général Jaurès. Il est le résumé fidèle de la campagne, et comme le livre de bord que tenait alors ce vaillant officier :

« Officiers, sous-officiers, soldats,

« Un décret du chef du pouvoir exécutif dissout la 2e armée de la Loire.

« Avant de me séparer des troupes du 21e corps, je dois leur exprimer toute ma satisfaction pour le dévouement, la discipline dont elles ont constamment fait preuve. Organisés en quelques jours, vous avez, dès votre sortie du Mans, marché comme de vieilles troupes, et à vos premiers combats de Saint-Laurent-des-Bois, de Poissy et de Lorges, vous vous êtes montrés inébranlables au feu.

« Depuis lors à Fréteval, à Morée, à Mont-

fort, à Savigné-l'Evêque, vous avez toujours vigoureusement repoussé l'ennemi, et jamais le 21e corps n'a quitté ses positions que par ordre et pour suivre un mouvement général.

« A Sillé-le-Guillaume, après une marche de 50 kilomètres dans la neige, vous vous retourniez pour faire face à l'ennemi, et vous le rejetiez au de-là de Crissé, en lui infligeant des pertes sérieuses. Partout, vous vous êtes bien conduits. — Si vos efforts n'ont malheureusement pas suffi pour assurer le sort de notre chère Patrie, ce ne sera pas sans fierté que chacun de vous pourra dire : *J'étais du 21e corps et j'ai fait mon devoir*.

« Un jour, s'il plait à Dieu, la France aujourd'hui épuisée, recouvrera ses forces et sa puissance, et il vous sera donné de venger

le passé. — Puissé-je alors me retrouver au milieu de vous. — Vive la France ! »

« Poitiers, 9 mars 1871.

« *Le Général en chef, commandant le 21e corps,*

« JAURÈS. »

Le 22 septembre, le Préfet prenait l'arrêté suivant :

« *Comité de la Défense du canton de Sillé-le-Guillaume.*

« Le Préfet de la Sarthe arrête :

« Est autorisée à Sillé-le-Guillaume, la formation d'un Comité cantonal ayant pour but l'organisation de la Défense nationale dans le canton.

« Ce Comité se mettra en rapport avec les diverses autorités civiles et militaires du canton pour sa mise en état de défense.

« Il procédera au recensement des armes et dirigera la distribution de celles fournies par le département.

« Il surveillera l'inscription sur les contrôles de la garde nationale.

« Il provoquera la formation de corps francs et la mobilisation des corps détachés de la garde nationale.

« Il se maintiendra en relations constantes avec le Comité central siégeant au Mans.

« Le Comité cantonal de Sillé-le-Guillaume est composé de :

MM. Touchard, docteur-médecin, président ;

MM. Benoit, capitaine des Pompiers de Sillé-le-Guillaume;

Boistard, de Rouessé-Vassé;

Coutelle, conseiller d'arrondissement;

Carreau, instituteur communal à Sillé-le-Guillaume;

Péan-Lelardeux, sous-lieutenant de pompiers;

Peltier-Leballeur, lieutenant de pompiers.

« Le Mans, 22 septembre 1870.

« *Le préfet de la Sarthe,*

« Georges Le Chevalier. »

Le Comité de défense ainsi constitué s'est immédiatement mis à l'œuvre : la maison

d'école est transformée en poudrière ; dans l'espace de quelques jours on y fabrique 22.000 cartouches : on coupe les routes, en ne laissant provisoirement que l'espace nécessaire à la circulation. Quand la présence de l'ennemi sera signalée, nous achèverons nos fortifications. Déjà les arbres qu'il faudra abattre sont marqués et il ne restera plus qu'à placer nos vieux canons du château, qui serviront de mitrailleuses.

En attendant, la garde nationale redouble de zèle ; des patrouilles se multiplient ; la nuit, ce sont des ouvriers, qui quittent leur famille et qui s'en vont dans les environs en reconnaissance. Ils rapportent des nouvelles au Commandant sur le mouvement probable des troupes. Les bruits les plus incroyables circulent et il faut les vérifier...

Pendant ce temps la misère augmente : un Comité de secours se fonde pour donner du travail aux ouvriers : près de 24.000 fr. sont recueillis et l'on fait face aux besoins les plus imprévus.

Le 25 octobre, j'avais assisté au Mans, en qualité de médecin, à une révision des Mobilisés, et là, j'avais reçu avis de me rendre immédiatement à Conlie, où me mandait d'urgence le général de Kératry.

M. de Kératry m'attendait à la gare : il était en civil et marchait encore difficilement, à peine remis de la chute qu'il avait faite en descendant de ballon avec Gambetta.

Il était accompagné d'un lieutenant-colonel de Mobiles et de deux ingénieurs. — « Mon

intention, me dit-il, est d'établir un vaste camp de concentration ; je m'adresse à vous en votre qualité de Président du Comité de défense et je fais appel à votre concours. »

Il me posa ensuite nombre de questions sur les ressources du pays et me pria de lui adresser un rapport à son quartier-général, momentanément installé à Laval. Je le renseignai le plus exactement que je pus. Il m'écouta avec attention. « Mais, votre garde nationale, me dit-il, pourra me servir : je l'utiliserai au moins à maintenir l'ordre et c'est déjà un grand point ! » — Il me félicita vivement de tous nos efforts et me donna les plus encourageantes paroles.

Le Général m'avait accueilli avec une extrême courtoisie. Il attendait une machine qui devait le ramener à Laval : notre con-

versation se prolongea près de deux heures ; il parlait avec simplicité et en même temps avec une chaleur communicative. Il me dit ses espérances, la confiance que lui inspirait notre jeune Ministre de la guerre et l'inébranlable croyance qu'il avait dans le succès de nos armes.

Quand il parla de Bazaine, il ne put se défendre d'une émotion sincère : « J'ai été avec lui au Mexique, me dit-il ; celui-là, voyez-vous, c'est un homme de guerre ! » — « Avez-vous lu, Général, lui dis-je alors timidement, l'article qui a paru dans le *Phare de la Loire*, samedi dernier : il contient les plus graves insinuations contre le Maréchal; on l'accuse de vouloir nous trahir et d'être en ce moment plus préoccupé du rétablissement de l'Empire que de la défense de Metz? » — « Mais c'est abominable, s'exclama avec indignation mon interlocuteur;

quel est le misérable qui a écrit cet article? il est soudoyé par Bismark ! Bazaine n'est pas un homme politique : c'est avant tout un soldat et un Français dévoué à la France, bien plus qu'à l'Empereur. Je le sais pertinemment et j'en ai eu la preuve irréfragable il n'y a pas longtemps. Après Wissembourg et Freschevillers, Mme la Maréchale Bazaine, que je connais depuis de longues années, m'a fait l'honneur de venir me trouver : elle m'a donné des nouvelles de son mari et m'a montré une lettre de lui, dans laquelle il était dit textuellement : « Je suis absolument convaincu que la France est perdue si l'Empereur continue de rester à la tête de l'armée, et, pour mon compte, dans un intérêt suprême, j'ai l'intention de l'annihiler complètement et de m'efforcer de prendre le commandement en chef de l'armée du Rhin.

Et comprenant la gravité de cette détermination dictée chez lui par le patriotisme le plus pur et le plus désintéressé, il me faisait demander de faire part de ses intentions à nos collègues de la gauche. — J'en ai même parlé à Jules Favre... Voilà l'homme que l'on accuse de songer à l'Empereur plutôt qu'à la Patrie ! Mais démentez cette odieuse calomnie et je vous autorise à conter cet incident à tous vos amis. Il est de nature, je crois, à les tranquilliser ! »

Et le Général revint ensuite à ses projets : il me les exposa longuement. « J'établis mon camp à 2 kilomètres d'ici, sur le tertre de la Jaunelière : ce sera seulement un grand point de concentration. C'est là qu'on équipera et qu'on armera nos troupes. Quant à moi, je me charge de mes Bretons : je sais leur bravoure : nous referons ici la guerre

d'embuscade que Bazaine m'a apprise au Mexique et avant le 30 novembre je veux être sous les murs de Paris... »

Le lendemain 26 octobre, je recevais la lettre suivante :

« Monsieur le président du Comité de défense de Sillé-le-Guillaume,

« J'ai l'honneur de vous informer que d'ici à quelques jours une importante concentration de troupes va s'effectuer auprès de Sillé, qui est réputé comme un grand marché de blé et de bestiaux.

« Je serais heureux de voir les approvisionnements s'établir chez vous sur une vaste échelle, de telle sorte que l'excédent des denrées locales trouve un facile écoulement chez la troupe.

« Mais vous tiendrez comme moi, Monsieur, et votre patriotisme m'en est garant, à ce que ces ventes considérables ne provoquent, ni hausse factice des cours qui serait préjudiciable au trésor, ni un épuisement des ressources nécessaires à vos populations.

« Agréez, monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

« *Le général de division, commandant en chef de l'armée de Bretagne.*

« Comte E. de KÉRATRY. »

P. S. — « Je tiens non moins que vous à ce que l'ordre de Sillé ne soit pas troubl et par les ouvriers et par les troupes appe lées au camp de Conlie. Je vous invite établir de jour et de nuit un poste de gard nationaux chargé de la surveillance des ru

et des débits. Tout débitant qui favorisera l'ivresse verra fermer son établissement. »

Le Comité de défense s'empressa de répondre au désir du Général et le dévouement de tous favorisa singulièrement sa tâche.

En même temps, les travaux du Camp sont poussés avec une grande activité : le Colonel Rousseau les dirige avec le concours de M. Considère, agent des ponts et chaussées : on a creusé de profondes tranchées et les terrassements sont bientôt terminés, si bien que du 10 au 15 novembre arrivent les premiers trains des Mobilisés bretons. Ils sont pleins de confiance dans le général de Kératry.

20 novembre. — Les fusils demandés à Tours n'arrivent pas : la pluie tombe abon-

damment et détrempe le sol. C'est bientôt une véritable mer de boue.

On manque de paille, d'eau potable et il est impossible de trouver sous les tentes mal jointes un abri acceptable... Le découragement gagne tous ces braves gens, qu'on occupe tant bien que mal, à des corvées plus ou moins utiles. Ils se demandent avec anxiété où ils vont et ce qu'on veut faire... Ils ne savent pas ce qui se passe et les évènements se traduisent pour eux par une incohérence qui les afflige.

Le Général Jaurès vient de prendre le commandement du 21e corps, dans lequel ils seront incorporés, et voici maintenant que le général de Kératry démissionne et est remplacé provisoirement par le général Le Bouedec.

24 novembre. — A la première heure, je reçois la visite du colonel Rousseau : il me confie ses appréhensions : l'ennemi approche et il importe de lui barrer la route.

Le Comité de défense se réunit et décide d'envoyer aux maires du canton la circulaire suivante :

« Monsieur le Maire,

« Les circonstances dans lesquelles se trouve le pays sont de plus en plus graves et l'ennemi, après avoir tourné l'armée de la Loire qui occupe des positions stratégiques excellentes et qu'elle ne peut abandonner, a envahi notre département et est presque aux portes de notre canton. Il est donc urgent de prendre toutes les mesures nécessaires pour opposer à l'envahisseur une résistance énergique et l'entraver dans sa marche menaçante.

« C'est pourquoi nous venons vous inviter à vouloir bien faire comprendre à vos administrés, qu'ils aient à se rendre de bonne grâce et avec patriotisme aux diverses réquisitions qui pourraient leur être faites et que commandent d'ailleurs impérieusement les circonstances.

« Vous pourriez également inviter les officiers de vos compagnies à faire prendre à leurs hommes, en se conformant au décret sur la mobilisation, tous les fusils dont ils pourraient avoir besoin, et même requérir les armes dont certains gardes nationaux déclareraient ne pas vouloir se servir, en même temps que vous faciliteriez les distributions gratuites de poudre à toutes les personnes qui possèdent un fusil de chasse.

« Des postes, des patrouilles de jour et de nuit, sérieusement organisées, nous semblent indispensables (momentanément du

moins) et, il serait non moins important que les guetteurs, les éclaireurs que vous avez dû désigner dans chacune de vos communes, conformément aux instructions que vous avez reçues de M. le Préfet de la Sarthe, puissent en cas de besoin, venir informer le Commandant de la Garde nationale du canton, des faits importants qui pourraient survenir, en cas de l'approche de l'ennemi.

« En un mot, Monsieur le Maire, le Comité de défense compte absolument sur vous pour que, dans votre commune, il y ait une défense locale sérieusement organisée et il ne doute pas que vous ne veuilliez être en tête de la résistance que vous commanderont votre patriotisme, comme votre amour pour le Pays.

« Veuillez agréer...

« Le Président du Comité de Défense. »

En P. S., on ajoutait à cette lettre :

« Je vous serais reconnaissant, Monsieur le Maire, de vouloir bien dès demain me transmettre les noms et le nombre des citoyens armés de votre commune, et de donner des ordres de ma part aux officiers de la Garde nationale, pour que les hommes armés aient à se réunir dimanche prochain à Sillé, sur la route du Mans, à 2 heures précises, pour que je puisse m'assurer de l'état de leur armement. »

« *Le commandant de la Garde nationale,*

« JARDIN. »

De longues suites de voitures de déménagement traversent les rues, se dirigeant du côté de la Bretagne. On nous affirme que l'ennemi est à nos portes et une véritable panique s'empare des habitants : on s'attend

à l'interruption très prochaine des trains, et plusieurs familles quittent la ville en toute hâte...

Un évènement significatif vient encore donner plus de créance à tous ces bruits. Vers 3 ou 4 heures de l'après-midi, arrivent à peu près en même temps, sur la place au blé, les débris d'un bataillon de chasseurs de Vincennes et un autre bataillon de Mobiles. On entoure, on interroge les premiers : ils viennent de la Fourche, où ils ont essuyé le feu. Les seconds sont plus affirmatifs : pour eux, ils sont suivis de près par l'ennemi et M. de La Ferronnays, qui les commande, adresse à Laval et à Rennes le télégramme suivant :

« *Commandant La Ferronnays à commandant place Laval et Rennes.*

« Arrive à Sillé avec 600 hommes éreintés



par quatre nuits de marches forcées, suivi à six lieues par forte colonne ennemie, ai demandé train au Mans pour rentrer, pas de réponse.

« Si reste ici cette nuit, serai coupé et pris demain matin.

« Mes fusils cassés, pas de souliers. Que faire ? Réponse immédiate. »

De mon côté, je prévins le Préfet :

« *Président du Comité de Défense Sillé, à Préfet de la Sarthe, Le Mans, 10 heures soir.*

« Commandant La Ferronnays est ici depuis trois heures ; il veut à tout prix quitter Sillé, disant qu'une forte colonne ennemie le suit de près et que s'il reste cette nuit, il sera pris et coupé demain. Aucune troupe

organisée ici. Que faire ? si le dire du Commandant est exact ? »

Pendant la nuit, le Général Jaurès me répondait :

« *Général Jaurès à Docteur Touchard, Sillé.*

« Ordre a été donné d'expédier un train pour ramener au Mans M. de La Ferronnays et son bataillon. »

L'ordre fut exécuté le lendemain, et un train spécial emmena, à la première heure, le bataillon au Mans.

La dépêche du Commandant avait produit dans la Mayenne une véritable panique, ainsi que le témoigne le document suivant :

« *Préfet de Laval à Président du Comité de Défense de Sillé.*

« Est-il vrai que vous êtes menacés par

une colonne ennemie ? N'est-ce pas une fausse alerte ? En tout cas, je fais masser plusieurs compagnies à Evron.

« 25 novembre, 3 h. 20 du matin.

« DELATTRE. »

J'y répondis dans ces termes :

« *Président du Comité de Défense de Sillé, à Préfet de Laval.*

« Bruit de Sillé menacé, vient de La Ferronnays parti ce matin pour Le Mans par ordre du Général Jaurès.

« Commandant chasseurs de Vincennes à Sillé, avec débris d'un bataillon partant ce matin pour Laval, n'y croit pas, d'ici deux jours au moins ; en tout cas rien j'usqu'à cette heure n'indique que l'ennemi ait

dépassé Mamers, Ballon, Bonnétable et se dirige sur Sillé. »

Le Préfet de la Mayenne ne fut pas encore tranquillisé : il arbora le drapeau noir à la Préfecture et à nouveau me télégraphia :

« *Préfet de Laval à Docteur Touchard, Sillé,*

« Massons des Mobilisés à Sillé et à Saint-Martin-de-Connée, pour vous rester, si besoin est. »

Je lui répondis :

« *Président du Comité de Défense de Sillé, à Préfet de Laval.*

« D'après nos renseignements d'aujourd'hui, ennemi serait dirigé de Mamers à

Bonnétable, n'occuperait pas Alençon. Par conséquent, pour le moment du moins, Sillé n'est pas menacé et l'ennemi semble concentrer ses forces autour du Mans. »

Ma réponse fut plus explicite et produisit l'effet que je désirais : on ne massa de Mobilisés ni a Sillé, ni à Saint-Martin-de-Connée.

Au Camp de Conlie, l'émotion causée par la nouvelle du Commandant de La Ferronnays avait été très vive. Le Général Le Bouëdec, qui avait succédé à M. de Kératry, avait dépêché à Sillé les Colonels Rousseau, de Villarceau et Mangin, pour prendre des renseignements et voici le télégramme que reproduisirent tous les journaux de la Mayenne :

Conlie, 26 novembre, 9 h. 15, matin.

« *Général Le Bouëdec au Préfet de la Mayenne.*

« Calmez les inquiétudes. Les Prussiens ne s'avancent pas au-delà de Mamers. Le Commandant La Ferronnays est un misérable.

« Je viens de la Hutte, de Fresnay et de Beaumont. Les Prussiens se dirigent de Mamers sur Saint-Côme et Bonnétable.

« Le Camp de Conlie est à l'abri de toute attaque.

« Pour copie conforme :

« *Le Préfet de la Mayenne,*

« DELATTRE. »

Les officiers du bataillon de l'Orne, dont le Commandant venait d'être si vivement incriminé, protestèrent sur l'heure près du Ministre de la Guerre contre la conduite « du nommé Le Bouëdec, se disant Général », et le regrettable incident se termina par une lettre élogieuse de Gambetta au Commandant La Ferronnays, qui fut, je crois, affichée sur tous les murs de Laval, comme l'avait été la dépêche du Général Le Bouëdec.

Quelques jours après, le passage à Sillé d'un convoi de vivres, conduit par un lieutenant, amenait une nouvelle panique. Le Général Le Bouëdec envoyait immédiatement au milieu de la nuit tout un détachement de soldats, s'enquérir de l'identité de Mobilisés descendus à l'hôtel de Bretagne et qui

avaient paru suspects. Cette fois encore, on en fut quitte pour la peur.

Il paraît cependant que ce sentiment était général. Un matin, des troupeaux de 2 à 300 moutons arrivent des routes de Beaumont et du Mans, venant du Perche. Nous recevons l'ordre de les arrêter et de les diriger sur le Camp. Ils ont au moins, ceux-là, servi à l'alimentation de nos troupes !

J'ai rencontré au Camp un de mes anciens camarades, devenu par le malheur des temps, Général de brigade. J'ai eu, avant de l'aborder, un moment d'hésitation ; puis instinctivement, nous sommes tombés dans les bras l'un de l'autre. Pensez donc ? — La dernière fois que j'avais vu Carré-Kérisouet, il portait encore la tunique de

lycéen et voici que je le retrouve sous l'uniforme d'un officier supérieur!

J'avais de loin applaudi à ses succès. Ingénieur civil, je savais qu'il dirigeait au Blanc une forge importante. Le département des Côtes-du-Nord l'avait envoyé à la Chambre : il était allé siéger dans les rangs de l'opposition républicaine. C'est là que Gambetta l'avait pris : il était devenu le second du Général de Kératry et s'occupait spécialement du service des vivres. Il s'en est acquitté à la satisfaction de tous et avec une scrupuleuse honnêteté. Quel cœur franc et loyal et comme ce Breton était Français ! Il a pendant ces tristes mois, mis toutes ses forces au service de son pays. Je lui offris en vain l'hospitalité. — Je dois payer de ma personne et coucher sous la tente ! — Et tout cela dit simplement et fait plus simple-

ment encore : il s'est assis souvent à ma table avec ses petits enfants et sa jeune femme, à laquelle il avait fait partager son patriotisme. Kérisouet voulut résigner ses fonctions après la démission de M. de Kératry et c'est à Sillé qu'il s'installa pour liquider plus commodément ses comptes de gestion.

Le règne du Général Le Bouëdec n'aura pas été long : il vient d'être remplacé par un ancien capitaine de vaisseau, devenu général pour la circonstance, le Général de Marivault.

Gambetta est venu à l'improviste visiter le Camp et réchauffer un peu les courages. Il s'est fait accompagner par mon vieil ami, le docteur Répin, maire de Conlie, qui m'en parle avec enthousiasme...

20 Décembre. — Ce fameux Camp sur

lequel on avait fondé tant d'espérances, est évacué ; une partie des soldats est incorporée dans l'armée de la Loire, qui se reforme au Mans, l'autre est dirigée sur la Bretagne.

C'est la légion de Vitré qui nous arrive la première. C'est une véritable invasion ! Malheureusement, nos maisons sont trop petites : l'Eglise est transformée en caserne. Je puis recueillir mon ami Beuscher, avoué à la Cour d'appel de Rennes, mon beau-frère Léon Pichereau, Mobilisé de la Mayenne. Mais nous ne pouvons loger tant de monde et les Mobilisés du Morbihan et du Finistère s'en vont camper dans la forêt, dans la direction de l'étang. Il fait une température sibérienne, les arbres sont couverts de givre et leurs silhouettes se détachent d'une étrange façon à la lueur des feux des bivouacs. L'étang est complètement gelé et pour se

réchauffer quelques-uns vont organiser des glissades ; mais tout est lugubre dans ce tableau ! et pas une note discordante n'en vient atténuer la sombre expression. Cette fois, c'est bien la guerre, avec son affreux cortège de misères. — *Bella invisa matribus!*

24 décembre. — Une saisissante cérémonie a eu lieu. A minuit, les tambours ont battu au champ ; les troupiers se sont groupés dans la grande prairie qui avoisine l'étang. Au pied d'un chêne on a installé une table : elle servira d'autel. Un aumônier y dit la messe au milieu d'un recueillement général. Ces Bretons n'ont pas voulu renoncer à leurs pieuses habitudes : ils célèbrent

la fête de Noël. Les cérémonies religieuses en face de l'ennemi ont leur grandeur ! Le froid et la marche ont occasionné un grand nombre de maladies. L'hôpital est au complet; le Comité de Défense veut suppléer à l'insuffisance de nos ressources et il décide l'organisation d'un *Comité de secours aux militaires blessés ou malades des armées de terre et de mer.*

J'ai précisément comme hôte, depuis quelques semaines, le comte Foucher de Careil, *directeur général des Ambulances du Comp de Conlie et délégué de la Société internationale de secours aux blessés ou malades pour la région Nord-Ouest.* Je lui expose notre requête : il est bien vite acquis à cette idée. Je lui présente M. Edouard

Bachelier, et le 23 décembre, M. de Careil prenait l'arrêté suivant :

« *Le Délégué de la Société de Secours aux Blessés*,

« Agissant en vertu des pleins pouvoirs à lui conférés pendant l'investissement de la Capitale et d'accord avec son collègue, le comte de Flavigny de la délégation de Tours.

« Vu l'urgence et la présence constatée de l'ennemi sur plusieurs points du département de la Sarthe,

Arrête :

« 1° Le Comité de Secours établi à Sillé-le-Guillaume (Sarthe) est affilié sur sa demande.

« 2° Le docteur Touchard, qui a déjà rendu de nombreux services en établissant une Ambulance à Sillé-le-Guillaume, est reconnu Président du Comité et M. Bachelier, administrateur de l'hospice, vice-président.

« 3° Le Comité jouira des franchises et immunités accordées à la Société; il se mettra immédiatement en rapport avec le délégué pour toutes questions intéressant les malades et les blessés.

Fait à Sillé-le-Guillaume, le 23 décembre 1870.

« *Le Délégué,*

« Comte Foucher de Careil. »

La seconde ampliation, me concernant plus spécialement, était ainsi conçue :

« *Le Délégué de la Société de Secours aux Blessés*,

« Agissant, en vertu des pleins pouvoirs à lui conférés pendant l'investissement de la Capitale et d'accord avec son collègue M. le comte de Flavigny, de la délégation de Tours,

« Vu l'urgence et la présence constatée de l'ennemi sur plusieurs points du département de la Sarthe,

Arrête :

« ARTICLE 1er. — L'Ambulance civile de l

Société établie dans les bâtiments de l'Hôpital de Sillé-le-Guillaume est reconnue comme Ambulance de la Société, tant à raison des excellentes conditions hygiéniques qu'elle offre, que des soins donnés aux malades et blessés.

« Aeticle 2. — Le docteur Touchard, président du Comité de Sillé-le-Guillaume, est chargé du service médical de l'ambulance de l'Hôpital.

Fait à Sillé-le-Guillaume, le 23 décembre 1870.

« *Le Délégué de la Société de Secours,*

« Comte Foucher de Careil. »

Nous décidons d'urgence l'envoi de cette circulaire aux notables du canton :

« *Société internationale de Secours aux Blessés ou Malades des Armées de terre ou de mer.*

« *Comité de Sillé-le-Guillaume.*

« Par arrêté, en date du 23 décembre 1870, M. le comte Foucher de Caréil, délégué principal de la Société internationale de secours aux malades ou blessés militaires,

« Vu l'urgence et la présence de l'ennemi sur plusieurs points du département de la Sarthe.

« A établi à Sillé-le-Guillaume un Co-

mité de secours aux blessés, affilié à la Société internationale.

« Ce Comité se compose des membres de la Commission administrative de l'Hospice, savoir :

1° M. le docteur Dolbeau;
2° M. le docteur Maret;
3° M. le docteur Touchard ;
4° M. Chaillou, curé de Sillé;
5° M. Flavien Duval ;
6° M. Edouard Bachelier ;

« M. Foucher de Careil a nommé M. Touchard président du Comité, chargé de la direction du service médical, et M. Bachelier, ordonnateur de l'Hospice, vice-président.

« Par un autre arrêté en date du 23 dé-

cembre 1870, le comte Foucher de Careil a reconnu comme appartenant à la Société internationale une Ambulance établie d'urgence dans les bâtiments de l'Hospice de Sillé-le-Guillaume.

« M. Foucher de Careil a en outre délégué à MM. Touchard et Bachelier les pouvoirs qu'il tient lui-même du comte de Flavigny, à l'effet de reconnaître les Ambulances privées qui seraient établies dans le canton de Sillé-le-Guillaume.

« L'Ambulance qui a été établie à l'Hospice peut recevoir 40 malades : elle ne possède ni literie, ni linge. Elle fonctionne au moyen d'un matériel qui lui a été prêté par le Camp de Conlie et les Ambulances du Morbihan.

« Cependant le Comité voudrait bien faire

de l'Ambulance actuelle un établissement permanent, pouvant rendre de très grands services pendant la durée de la guerre ; mais il faut que la charité publique vienne à son secours et lui fournisse les objets indispensables.

« Le Comité de Sillé-le-Guillaume fait un appel pressant au patriotisme comme au dévouement des habitants du canton.

« Il demande donc à tous les habitants du canton de lui fournir les moyens de mener à bonne fin l'œuvre qu'il a entreprise.

« Il acceptera avec reconnaissance les dons en argent ou en nature, les dons ou prêts de literie, couvertures, draps et linges de toute espèce.

« Les objets donnés ou prêtés devront

être portés chez M. le curé-doyen de Sillé-le-Guillaume.

« Ceux qui ne seront que prêtés seront marqués et numérotés avec soin pour être rendus, lorsqu'ils ne seront plus employés. Des quêtes seront organisées par le Comité ou par toute personne charitable pour recueillir les dons en argent ou en nature.

Ambulances privées

« L'Ambulance établie à l'Hospice sera le centre de toutes les Ambulances qui seront établies dans le canton. Le service de cette Ambulance dirigera les malades chez les particuliers et divisera le service médical entre les trois médecins faisant partie du Comité.

« MM. Touchard et Bachelier sont

chargés de provoquer l'établissement des Ambulances privées, de visiter les locaux y destinés et de donner *des reconnaissances au nom de la Société internationale.*

« Les personnes qui voudraient établir chez elles des Ambulances privées, sont priées d'en faire la demande à M. Bachelier, vice-président du Comité. Aucune Ambulance privée ne peut être reconnue, si elle ne contient au moins quatre lits : elle devra être établie dans des conditions d'hygiène convenable et elle devra se charger de tous les soins à donner aux malades.

« La *reconnaissance* entraine pour l'*Ambulance reconnue* le droit d'arborer les insignes de la Société. Elle jouit des immunités accordées par la convention de Genève.

« En cas d'approche de l'ennemi, le personnel et le matériel des Ambulances

reconnues jouissent du bénéfice de la neutralité et sont respectées.

« Les membres du Comité auront le droit et se feront un devoir de visiter les Ambulances privées, tant pour assurer les bons soins aux malades que dans l'intérêt de la salubrité publique, et encore pour assurer l'exécution des règlements militaires en ce qui concerne les malades guéris.

Fait et arrêté à Sillé-le-Guillaume, le 1er janvier 1870.

« *Les membres du Comité, administrateurs de l'Hospice de Sillé-le-Guillaume.* »

Cet appel du Comité fut entendu et partout on nous répondit avec un généreux empressement. Les Docteurs Fringuet de Dinan, Fortmorel de Saint-Brieuc furent délégués par M. de Careil pour organiser d'urgence l'Ambulance de l'Hospice. Je leur dois un reconnaissant souvenir.

Grâce à eux, nous pouvons parer au plus pressé : puis bientôt la ville est transformée en un véritable Hôpital.

La charité privée fait des prodiges : des Ambulances particulières s'organisent partout, il y en a maintenant 37 et partout, nous rencontrons la même abnégation.

Les maîtresses de maison se font infirmières et au milieu des maladies les plus terribles (dyssenteries, fièvres typhoïdes, varioles noires), des plaies les plus repoussantes, elles rivalisent de dévouement. Au-

cune n'a tremblé devant la mort et grâce à elles, nos soldats auront au moins entendu une parole amie et trouvé, à leur chevet, comme un reflet de la famille absente !

Le clergé aussi s'est multiplié et la conduite du curé, l'abbé Chaillou, a été celle d'un véritable prêtre patriote. Comment ne pas citer ici les Religieuses de l'Hospice, mes aides de tous les jours : l'anonymat qui les cache dissimule mal leurs bonnes actions et sur le Livre d'or de la charité, il faudra inscrire les noms des Sœurs Marie, Félicité et Marcelline !..., la première, morte victime de son dévouement.

Je garde aussi, pour ma part, le meilleur souvenir de M. Foucher de Careil. Il a fait beaucoup pour les Ambulances, et pendant l'assez

long séjour qu'il fit chez moi, j'ai pu apprécier ses éminentes qualités. Je l'ai rencontré plus tard, chargé de dignités et d'honneurs ; il n'avait pas oublié les braves gens de la Sarthe. L'ancien Ambassadeur pouvait peut-être bien en effet compter, au nombre de ses plus utiles négociations, celles qu'il mena si habilement ici avec le comte de Flavigny pour donner à nos Ambulances une existence légale. On ne saura jamais toutes les démarches qu'il s'imposa pour obtenir une chose, en apparence, si simple et si facile.

Depuis quelques jours nous sommes sans aucune nouvelle.

Les 10 et 11 janvier, nous entendons au loin de sourds grondements. Cette fois, c'est bien le canon, et en effet l'ennemi est aux portes du Mans, que défend avec une indomptable énergie le Général Chanzy.

On sait tous les incidents de ces journées désormais historiques. Nous ne les avons connus que quelques jours après dans

leurs détails, mais nous n'avons pas tardé à en ressentir le contre-coup.

Le 12 janvier à 4 h. 25 du matin, l'Amiral Jauréguiberry télégraphiait au Général en chef que la retraite s'imposait d'urgence : le plateau d'Auvours venait d'être pris malgré l'héroïque résistance du Général Gougeard, qui avait eu son cheval tué sous lui.

A 8 heures, le Général Chanzy répondait à l'Amiral :

« Le cœur me saigne ; mais, quand vous, sur qui je compte le plus, vous déclarez la lutte impossible et la retraite indispensable, je cède. Préparez donc tout pour cette retraite et qu'elle se fasse le plus lentement et avec le plus d'ordre possible. Faites tout pour détruire le pont de l'Huisne, dès qu'il ne vous sera plus nécessaire. Mais dis-

putez, je vous le répète, le plus longtem[illegible] possible l'entrée de la ville à l'ennemi. [illegible] faut que nous ayons le temps de sauver le[illegible] autres corps d'armée. »

En même temps, des officiers d'état-majo[illegible] portaient la nouvelle aux généraux Jaurès [illegible] de Colomb.

Chanzy espérait encore pouvoir prendr[illegible] le chemin de Paris et il avait déja donné de[illegible] instructions pour diriger ses troupes su[illegible] Alençon, quand il reçut du Ministre de [illegible] guerre l'ordre de se replier sur Laval. C'es[illegible] ainsi que le soir de cette même journée, d[illegible] son grand Quartier général de Domfront-en-Champagne, il modifia ses projets et com-manda la retraite dans la direction indi-quée.

Le 16e corps devait suivre la route d[illegible]

Laval, le 17ᵉ celle de Conlie et de Sainte-Suzanne et le 21ᵉ devait venir coucher à Sillé-le-Guillaume.

Le 13, au matin, nous recevions le télégramme suivant :

« *Préfet de la Sarthe à Bordeaux, Laval, Angers, Alençon, Tours, Caen, Rennes, Laroche-sur-Yon, Saint-Malo, Mamers, La Flèche, Sillé, Sablé, Fresnay.*

« *Vendredi 13 Janvier, 1 heure du matin.*

« Hier aux côtés du Général Chanzy,

j'avais sur les hauteurs d'Yvré, assisté à la lutte heureusement soutenue par nos troupes; la situation bonne encore hier soir (*on voulait évidemment dire avant-hier 11 janvier*) a changé cette nuit. L'armée a dû quitter ses positions autour du Mans. Le Général est sorti de la ville à une heure de l'après-midi ; il vous rendra compte des détails de l'action : je viens d'arriver à Conlie. Ma voiture a suivi les convois de l'armée ; l'opération m'a semblé s'accomplir en bon ordre. Je n'ai quitté Le Mans qu'à 5 heures : j'ai pu moi-même parlementer avec des officiers prussiens pour empêcher la continuation du feu sur les habitants inoffensifs. Le Général ennemi a demandé le Maire, qui s'est rendu à cet appel. — J'ai attendu à la Mairie son retour, ma Préfecture étant déjà occupée depuis 2 heures. Le Maire en revenant a annoncé que l'ennemi réclamait une

contribution considérable, prétendant que des coups de feu avaient été tirés par des habitants sur les troupes.

« C'est alors seulement que j'ai quitté Le Mans, au milieu de la fusillade, ne voulant pas rester prisonnier et par conséquent inutile. Mais ce que je puis déclarer par moi-même, c'est que le prétexte mis en avant par le Général ennemi pour réclamer une contribution exorbitante est un mensonge inventé pour couvrir un vol.

« *Le Préfet de la Sarthe*,

« Georges Le Chevalier. »

Presque en même temps débouchent, par

la route du Mans, des escadrons de cavalerie, de l'artillerie, de l'infanterie. Ils marchent silencieux et pêle-mêle : il gèle à pierres fendre. La neige est devenue une poussière noire, dans laquelle se traînent péniblement tous ces hommes, brisés de fatigue. Ce n'est plus une armée : c'est un troupeau qu'on pousse et qui fuit en débandade. Il faudrait la plume d'un Tite-Live pour noter ces horreurs ; toutes ces masses se profilent et s'estompent sous un ciel obstinément gris, qui ne laisse pas voir le plus petit rayon de soleil. C'est bien la journée de la *désespérance* : depuis des heures et des heures défilent devant nous toutes ces troupes, dans le plus morne silence, que rompent à peine les bruits de tous ces pas, confondus avec ceux des caissons d'artillerie et des voitures d'Ambulances. Tout d'un coup les rangs se resserrent : on sent les jarrets de ces hommes

qui se raidissent comme dans un suprême effort. Que se passe-t-il ? — C'est l'état-major du Général en chef et sa seule présence suffit encore pour inspirer confiance à tous ceux-là qui ont combattu hier à ses côtés. La figure de Chanzy respire une mâle énergie et dans la résignation de son attitude, il conserve une dignité bien française...

Une quarantaine de prisonniers prussiens; parmi lesquels quelques officiers, encadrés dans une escouade de fantassins, ferment la marche...

C'est ici, chez M. Bachelier, que le Général Chanzy établit son Quartier général.

Il y trouvait ce télégramme de Gambetta :

Bordeaux, 13 Janvier 1871.

« *Gambetta, ministre guerre, à Général Chanzy, à Sillé-le-Guillaume.*

« Général, quelle que soit la cruauté de la fortune à notre égard, elle est impuissante à lasser des hommes tels que vous et qui sont résolus à soutenir, jusqu'à l'épuisement total, la guerre sainte contre l'étranger. La confiance du gouvernement en vous n'est en rien diminuée, et l'échec quelque grave qu'il soit que vous avez subi, ne doit être qu'une leçon et une excitation de plus à bien

faire. Cela dit, je réponds à votre dépêche de ce matin.

« Quand je vous ai parlé à Josnes des lignes de Carentan, j'ai voulu seulement indiquer que la résistance à outrance du pays avait une dernièrè forteresse inexpugnable; mais nous n'en sommes pas encore là, au lendemain d'un premier échec.

« Ma pensée, au contraire, a toujours été que le terrain devait être disputé pied à pied comme vous l'avez si bien fait dans votre belle retraite. Quant au dessein que vous nourrissez, me dites-vous, de vous arrêter s'il était possible, entre Alençon et Prez-en-Pail pour de là tenter une marche hardie sur Paris par Dreux et Evreux, je vous ferai remarquer que cette tentative généreuse était de nature à amener la perte de votre armée. D'une part en effet vous auriez couru le

risque de ne point refaire vos troupes avant de reprendre votre marche, et d'autre part, vous auriez infailliblement rencontré sur votre chemin l'armée de Frédéric Charles, Commandant général des forces prussiennes dans l'Ouest, laquelle, parcourant du Mans à Dreux ou à Mantes une corde dont vous-même prendriez l'arc, vous aurait nécessairement gagné de vitesse. Nous estimons donc qu'à tous les points de vue la retraite sur Mayenne et Laval est infiniment préférable. Il va de soi qu'en vous parlant de la rivière Mayenne, comme ligne défensive, nous n'avons nullement entendu vous prescrire d'aller jusque-là. C'est une limite extrême que nous vous avons indiquée, mais il est certain que si vous trouvez dans l'intervalle, par exemple, dans la forêt de Sillé et le bois de Rouessé, de bonnes positions défensives, nous nous en applaudirons pour notre part ;

car, ainsi que je vous l'ai dit en commençant, nous désirons que le sol de la Patrie soit disputé pied à pied.

« Nous attachons un grand intérêt à être tenus, jour par jour, au courant de votre situation. Vous voudrez bien chaque soir, aussitôt que la marche des troupes sera terminée, nous faire connaître avec précision les positions occupées par vos divers corps, ainsi que vos projets pour le lendemain. Adressez-nous cette dépêche d'aussi bonne heure que possible, afin que nous ayons le temps de vous adresser, s'il y a lieu, des observations.

« Veuillez nous envoyer aujourd'hui un ésumé de votre situation numérique. Indiquez-nous vos pertes approximatives dans les iverses journées, le nombre des fuyards et nalement le chiffre des troupes que vous

pensez avoir sous la main. Dites-nous aussi le chiffre des pertes que vous supposez avoir fait subir à l'ennemi.

« Je suis d'ailleurs en mesure, à l'aide des dépêches que je viens de recevoir de Paris, et parmi lesquelles se trouve une lettre du Général Trochu, de vous dire que les vivres ne manquent nullement dans la place et que le Général lui-même recule sa fatale échéance j'usqu'à la fin du mois. Cela nous laisse le temps, avec l'énergie que vous saurez puiser vous-même, de regagner le terrain perdu ; mais il n'y a pas un jour qui ne doive être utilement employé.

« Recevez l'expression de mes sentiments cordiaux.

« Léon GAMBETTA. »

Et c'est de Sillé-le-Guillaume, le soir même de cette cruelle journée du 13 que le Général en chef adressait au Ministre de la guerre son rapport sur la bataille du Mans.

C'est un document bien connu, mais comme il est daté de Sillé-le-Guillaume, je le transcris ici : il complète et authentique, en quelque sorte, ce récit :

« *Sillé-le-Guillaume, le 13 Janvier 1871.*

« Monsieur le Ministre,

« Je viens d'arriver à Sillé-le-Guillaume, t, maintenant que j'ai pourvu au plus pressé, ue la retraite est organisée et s'opère con-enablement, j'ai hâte de vous parler des rènements qui viennent de se produire, un

peu plus longuement que je n'avais pu le faire jusqu'ici.

« Je n'ai pas besoin de vous rappeler quelle était, ces jours derniers, ma situation. Pendant que l'armée se reconstituait au Mans, les colonnes mobiles des Généraux Rousseau et Jouffroy inquiétaient l'ennemi, éclairaient et occupaient le pays, évitaient l'affront de voir réquisitionner des villes et des villages sous nos yeux, et surtout enfin, empêchaient l'ennemi de nous investir complètement autour du Mans, comme il en avait le projet.

« J'avais hâte, vous le savez, de marcher sur Paris : conformément à vos ordres, je dus attendre au Mans la formation des 25e et 19e corps, qui devaient s'ajouter à la deuxième armée. Néanmoins, bien que regrettant ces retards à certains points de vue

je voyais cependant sans inquiétude se dessiner le mouvement d'attaque du prince Frédéric Charles et du grand-duc de Mecklembourg sur Le Mans.

« Occupant en effet des positions magnifiques pour la défense, que j'avais choisies et préparées à l'avance, je ne mettais pas en doute de pouvoir y résister et y tenir au moins pendant quatre ou cinq jours, assez pour que, lassé par notre persistance, le prince Frédéric Charles dût se mettre en retraite.

« Appelant alors à moi les 19e et 25e corps, qui auraient achevé pendant ce temps leur organisation, installant sur mes positions les Mobilisés de la Bretagne que vous m'aviez accordés et que je croyais alors une force effective et sérieuse, mon intention était de marcher, sans un jour de retard sur cet

ennemi affaibli et fatigué, et il me semblait pouvoir sans présomption, espérer le succès. Il ne devait pas en être ainsi : les incidents les plus inouïs et les plus inattendus allaient déjouer toutes mes prévisions.

« L'ennemi s'avançant avec des forces très considérables, je rappelai à moi les colonnes mobiles, qui opérèrent leur mouvement rétrograde dans le meilleur ordre, sans se laisser entamer, et après avoir défendu successivement, et pied à pied, toutes les positions en avant, j'établis toutes mes troupes sur les positions que je leur avais choisies. Les attaques de l'ennemi étaient opiniâtres et incessantes.

« Néanmoins, le 10 janvier au soir, toutes mes lignes étaient intactes, et, malgré les doléances de quelques chefs venant me déclarer que leurs troupes en avaient assez

et refusaient de se battre, et me supplier d'ordonner la retraite, ma confiance était entière.

« Le 11 au matin, je parcourus à cheval toute la ligne de bataille, relevant le moral des troupes, leur promettant des récompenses que vous m'avez autorisé à leur décerner, et faisant un appel, écouté et compris par elles, à leur patriotisme et à leur courage.

« La bataille s'engagea à ma droite sur les hauteurs de Pontlieue. L'Amiral maintenait toutes ses positions et pénétrait même sur celles de l'ennemi. Sa gauche seule avait faibli un instant ; mais j'avais arrêté ce mouvement en faisant placer sur les hauteurs d'Yvré qui prirent l'ennemi en écharpe et le firent reculer.

« Au centre, le Général de Colomb

luttait péniblement sur le plateau d'Auvours, que l'ennemi avait menacé un instant d'occuper tout entier. Mais un effort vigoureux du Général Gougeard l'en chassait et nous laissait maîtres des positions.

« A gauche et plus en avant, le Général Jaurès combattait sans perdre un pouce de terrain, et avec avantage.

« Aussi, quand vers six heures du soir je quittai le champ de bataille pour rentrer à mon Quartier général, j'étais on ne peut plus satisfait de la journée, qu'on pouvait à bon droit, considérer comme une victoire et tout prêt à recommencer le lendemain.

« Tant d'efforts allaient être perdus.

« J'appris d'abord que le Général de Lalande, placé par l'Amiral au plateau de l Tuilerie, au centre de sa ligne, avec se

Mobilisés de Bretagne et de l'Artillerie, avait évacué spontanément, à la nuit, cette magnifique position, sans la défendre et devant des forces très inférieures. Les Mobilisés d'Ille-et-Vilaine avaient fui au premier obus : l'ennemi s'était installé à la Tuilerie sans coup férir.

« Je donnai à l'Amiral l'ordre de rattaquer immédiatement et de reprendre à tout prix la position, la nuit même. A deux heures du matin, l'Amiral m'informait qu'après avoir été réunies et ramenées à grand'peine, les troupes chargées de cette attaque s'étaient enfuies et débandées au premier coup de fusil, et que la position n'avait pu être reprise; que la division de Jouffroy, placée à sa gauche, s'était débandée pendant la nuit et avait lâché ses positions, aussitôt occupées par les Prussiens, et que sur tous les points, à l'exception de la division Roquebrune, les

troupes, prises d'une panique et d'une défaillance inexplicables, se débandaient en grand nombre, qu'on ne pouvait plus compter sur elles et qu'il fallait songer à la retraite.

« Je répondis en donnant l'ordre formel de prendre l'offensive, sur toute la ligne, au point du jour, et de réoccuper à tout prix les positions abandonnées la nuit.

« A 7 heures et demie, le 11 au matin, l'Amiral me rendait compte qu'il était impossible de faire marcher les troupes qui refusaient de se battre et se débandaient; que la retraite était impérieusement commandée.

« La situation était la même au centre, où les troupes avaient également abandonné le plateau d'Auvours.

« Si je n'avais écouté que mon indi-

gnation, j'aurais fait sauter les ponts et lutté quand même.

« Néanmoins, j'ai cru que mieux encore valait conserver cette armée à la France, dans l'espoir qu'un jour peut-être elle prendrait sa revanche, et j'ai donné, en pleurant de rage, l'ordre de la retraite.

« Si je vous ai parlé des lignes de Carentan, c'était comme point de direction extrême et général, point que vous m'aviez désigné ; mais je n'avais jamais eu l'intention de m'y arrêter directement.

« Je n'avais qu'une idée : donner à mon armée l'occasion de laver cette tache et arriver encore à temps pour sauver Paris. Aussi, sans hésiter, je me décidai à battre en retraite sur Alençon. Là, en me réunissant au 19e corps encore intact, ralliant autour de

moi tout ce qui avait du cœur dans la deuxième armée, j'aurais marché sur Paris : tous, cette fois, prévenus qu'il fallait arriver ou mourir. La grandeur du but à atteindre me semblait justifier ces risques suprêmes. Vous en avez jugé autrement, j'obéis.

« La retraite s'opère très convenablement sur la Mayenne. Le 21e corps du Général Jaurès, a passé la Sarthe à Montbizot, à la Guierche et à Beaumont, après s'être replié dans le plus grand ordre, combattant vigoureusement, et m'a rallié à Sillé-le-Guillaume. Dans quatre jours, je serai à Laval, où je vais concentrer l'armée et hâter sa réorganisation. Telle va être désormais mon unique pensée. J'y réussirai.

« Si le suprême bonheur de sauver Paris nous échappe, je n'ai pas oublié qu'après

lui, il y a encore la France, dont il faut sauver l'existence et l'honneur.

« *Le Général en chef*,

« Chanzy. »

Le Général Jaurès en effet était arrivé le soir même à Sillé et il y avait installé son Quartier général.

Des patrouilles et des grand' gardes furent organisées sur les points culminants qui dominent la ville et toute la nuit des spahis parcoururent le pays essayant de se rendre compte des positions de l'ennemi.

Un officier demanda au Commandant

Jardin deux Gardes nationaux pour faciliter ses reconnaissances : on lui indiqua deux ouvriers, MM. Charlot et Cormier, qui revêtirent immédiatement leur uniforme et armés de leurs fusils se mirent à la disposition des Eclaireurs. Parvenu à près de 3 kilomètres de la ville, le détachement qu'ils accompagnaient s'élança au galop, laissant loin sur la route leurs deux guides tout décontenancés par cette manœuvre à laquelle ils n'avaient rien compris.

D'autres Eclaireurs survinrent quelques instants après : peu familiarisés avec l'uniforme de notre Garde nationale, ces nouveaux spahis prirent les deux braves gens pour des espions et les ramenèrent au Quartier général. L'excitation était au comble. On refusait d'entendre leurs explications. Il faut un exemple ! criait-on à leurs côtés ; qu'on

les fusille sur le champ ! — Par un hasard providentiel, M. Bachelier traversait sa cour. Ce tumulte appelle son intention : il s'approche, reconnaît ses deux compatriotes. Deux mots de lui au Général Chanzy et l'incident est terminé. C'est égal, Charlot et Cormier en ont échappé belle, et ils ont bien failli être victimes de leur dévouement !...

Le 16 au matin, Chanzy était averti de l'approche de l'ennemi. Le moment devenait critique. La 3e et la 1re division du 21e corps furent immédiatement échelonnées entre les routes du Mans, de Rouez, de Saint-Rémy, de Crissé et de Pezé, et le Général Jaurès alla se poster au petit village dit la Coque, tout à fait à l'entrée de la ville.

Ce fut pendant toute la nuit des allées et

venues continuelles des officiers d'état-major entre le Quartier général et tous ces points. La population ne comprenait rien à toutes ces manœuvres et elle s'indignait qu'on n'eût pas laissé les soldats dans leurs cantonnements par ce froid excessif.

J'avais précisément à ma table ce jour-là le Préfet de la Sarthe, M. Benoit dont j'ai déjà dit tout le zèle patriotique pendant ces heures inoubliées et mes voisins, la famille Chaignon.

A midi des coups de canon se font entendre : ils s'éloignent, puis se rapprochent. Voici deux bombes qui tombent dans le talus du chemin de fer et de temps à autre, des sifflements de balles. Tout d'un coup, un cheval lancé en plein galop, s'arrête devant

la porte. C'est un capitaine de gendarmerie : il est grièvement blessé au bras et réclame mes soins. Je veux l'emmener à l'Hôpital : la balle est profondément située et il faut l'extraire. — Docteur, un simple pansement alors, je n'ai pas le temps, et au bout de quelques minutes, il remonte en selle. — Je n'ai jamais su le nom de ce brave. S'il est revenu vivant de la mêlée et si le hasard conduit ces lignes sous ses yeux, qu'il reçoive au moins le témoignage ému de mon admiration !

Je suis resté tout le temps de cette journée dans l'Ambulance de l'Hôpital, au milieu d'un nombre incroyable de blessés et de malades et j'ai eu au moins la consolation de rendre là quelques services.

On ne saura jamais tout le dévouement

que j'ai rencontré près du personnel hospitalier et de mes Ambulancières d'occasion. M. Edouard Bachelier s'est signalé d'une façon toute particulière et le vice-président du Comité de Secours, mérite à ce titre une mention spéciale. J'étais seul en effet à l'Hôpital et il fallait passer, sans perdre une minute, du lit d'un varioleux à celui d'un amputé : mais ce sont là des détails techniques et je passe.

J'ai su cependant par le nombre de *mes entrées*, pour me servir de l'expression administrative, que la journée a été chaude : c'est à Crissé qu'a eu lieu le fort de l'action.

La maisonnette du chemin de fer, pas-

sage 127, était occupée par des Prussiens, qui, abrités derrière le toît, tiraient à bout portant sur les nôtres. Il y avait là une poignée de marins : la hache à la main, ils ont pris de vive force cette petite place et ç'a été une épouvantable boucherie. Le lendemain, en allant en reconnaissance de malades sur ce point, j'ai pénétré dans cette petite maison : quelle horreur! on avait du sang jusqu'à la cheville...

Le dernier mot resta à nos armes. On a dit que l'ennemi avait eu 1.200 hommes tués : ce chiffre me paraît exagéré et doit être ramené à 2 ou 300, peut-être.

Quelles furent exactement nos pertes ? très sensiblement inférieures en tous cas à celles des Prussiens.

Dans la nuit, les Allemands vinrent reconnaître leurs morts : ils les ont enterrés sur le tertre de la Jaunelière et par une ironie suprême du sort, c'est sur l'emplacement du Camp de Conlie, que ces Saxons dorment leur dernier sommeil : c'est là qu'un jour on retrouvera leurs ossements, *galeas pulsabit inanes !*

De cet effroyable carnage, il ne reste plus aujourd'hui qu'une trace. Dans le bois de la Pessière, au milieu des mélèzes et des pins, le voyageur, égaré, heurte soudain une croix de bronze enlacée d'un drapeau. Passant, arrête-toi, et respectueusement salue le petit soldat vendéen, qui repose ici loin des siens, et est mort pour son pays !

Chanzy a assisté à toute la bataille, du

haut du vieux donjon. Il souffrait assez sérieusement d'une angine; je lui avais même donné mes soins le matin; il semblait abattu, découragé.

M. Péan est venu lui demander que faire de nos 22.000 cartouches et de notre baril de poudre ?

— Qu'on les jette à l'eau, s'est-il écrié !

Un officier d'ordonnance lui apporte à l'instant un message du Général de Colomb. — Chanzy le lit : il descend rapidement l'escalier et donne l'ordre, sans perdre une minute, de faire filer le gros de l'armée sur Laval.

A 11 heures du soir, Jaurès, qui avait commandé le feu, rentrait à Sillé : il venait de remporter son dernier succès.

Voici le bulletin de bataille qu'il rédigea le lendemain 16, de son Quartier général de Rouessé-Vassé :

« *Rouessé-Vassé, le 16 Janvier 1871.*

« Mon Général,

« L'attaque contre le 21e corps a commencé à dix heures du matin. Ainsi que vous le savez, la division de Villeneuve occupait des hauteurs à quatre kilomètres en avant de

Sillé-le-Guillaume et était placée à cheval sur la grande route de Conlie. Elle se reliait par sa gauche à la division Rousseau, placée à peu près à la même distance de Sillé et couvrant la route de Beaumont.

« L'ennemi s'est présenté sur la route de Conlie, arrivant en colonne serrée, précédé d'une assez forte avant-garde et avec une confiance qui indiquait qu'il ne s'attendait pas à trouver une résistance sérieuse.

« Le Général de Villeneuve laissant approcher cette colonne jusqu'à 12 à 1,500 mètres, a porté ensuite ses mitrailleuses en avant et ouvert sur l'ennemi un feu qui l'a promptement dispersé de chaque côté de la route et après trois ou quatre retours offensifs de sa part, l'a franchement rejeté en arrière jusqu'à 2.500 mètres environ, en aidant le feu de ses

mitrailleuses de celui d'une batterie de quatre.

« C'est alors que l'ennemi a fait avancer des batteries, qui ont pris position vis-à-vis des nôtres, tandis qu'il déployait à gauche et à droite ses colonnes en tirailleurs.

« Le tir des batteries de quatre, devenant iusuffisant vu la distance, elles furent remplacées par des pièces de huit, qui répondirent avec le plus grand succès à l'ennemi, bien que son tir fût d'une grande justesse.

« L'effort de l'Infanterie, se portant principalement sur la droite, a été d'abord repoussé par les tirailleurs de la 3e division, puis il s'est étendu vers la 1re division. Le Général Rousseau, ordonnant un mouvement

offensif sur l'ennemi, l'a rejeté promptement et vigoureusement en arrière en lui prenant une trentaine de prisonniers dont un Chef de bataillon blessé.

« A quatre heures du soir, l'action était tout à notre avantage, et j'avais déjà donné l'ordre au Lieutenant-Colonel Magnan d'aller vous prévenir que j'allais faire franchement un mouvement en avant, en faisant tourner la droite de l'ennemi par la division Rousseau, qui avait du reste déjà commencé cette manœuvre, lorsqu'une lettre du Général Jouffroy, annonçant que le 17[e] corps, qui couvrait notre droite avait battu en retraite, me fit craindre qu'en me portant encore de quelques kilomètres en avant de la distance à laquelle j'étais déjà de Sillé-le-Guillaume, je me fusse exposé à voir ma droite ouverte à l'ennemi.

« C'est alors que je vins prendre vos ordres, qui furent de maintenir mes positions jusqu'à la nuit. Cet ordre a été exécuté avec ce succès, qu'à la nuit tombante, les batteries ennemies se sont repliées les premières.

« La retraite s'est alors exécutée avec le plus grand ordre et bataillon par bataillon, la réserve marchant la première vers Rouessé-Vassé où elle vient d'arriver à la 3e division.

« J'accorde aux hommes un repos de quelques heures qui leur est nécessaire et tout à fait indispensable, aussi bien pour les remettre de leurs dures fatigues que pour leur permettre de compléter leurs vivres.

« Avant de terminer ce rapport, je me

fais un devoir de vous signaler de nouveau l'ordre parfait avec lequel le Général de Villeneuve maintenait sa divison, ainsi que sa vigueur devant l'ennemi.

« Agréez, mon Général,

« Jaurès. »

La réponse du Gouvernement ne se fit pas attendre : elle fut ce qu'elle devait être et le 16 janvier parut à l'*Officiel* le décret suivant :

« Les Membres du Gouvernement de la Défense nationale, etc. ;

« Considérant les éminents services rendus par M. Jaurès, Général de divison de l'armée auxilaire, commandant le 21ᵉ corps d'armée ;

« Considérant sa belle conduite devant l'ennemi dans les journées du 10 au 15 janvier courant, au Mans et à Sillé-le-Guillaume ;

« Décrète :

« M. Jaurès, Général de division à l'armée auxiliaire, est nommé au grade de Général de division à titre définitif dans la première section du cadre de l'état-major général de l'armée. »

Cette récompense, si hautement méritée, fut accueillie partout avec une patriotique satisfaction. Le nom de Jaurès est ici resté justement populaire.

Voici un dernier épisode de cette triste

journée, et qui lui a servi de prologue. Le 14 janvier, je fus abordé, au sortir d'une Ambulance, par un Général. — Docteur, me dit-il, pourriez-vous me donner un lit : je suis accablé ? puis, me prenant par le bras : Voyez-vous, je ne sais ce que je ressens : c'est indéfinissable : un médecin comprend les douleurs physiques comme les douleurs morales, n'est-ce pas ? — Je ne suis pas un Général de carton pourtant moi : je suis un vieux soldat d'Afrique et tout ce que je vois me saigne le cœur : ma pauvre tête s'en va, j'ai besoin de 24 heures pour me ressaisir !

— La douleur de ce vieux brave m'émut : S'il n'y a plus de lits chez moi, on trouvera bien un matelas : je vous emmène, Général !

Le lendemain matin, en ouvrant l'*Officiel*

que je devais recevoir pour la dernière fois, mes yeux tombent sur un décret qui nomme le Général Guyon, Commandeur de la Légion d'honneur pour sa belle conduite à Marchenoir.

Je crois vaguement reconnaître le nom de mon hôte : je cours dans sa chambre. Je ne me suis pas trompé. Le Général tombe dans mes bras et pleure comme un enfant..... puis se ressaisissant : Je n'ai pourtant pas fait plus que les autres ! et comme je ferais volontiers le sacrifice de ce hochet pour une victoire !... — C'est égal, il était guéri.

Quelques heures après, il regagnait son poste. Il m'a envoyé depuis une charmante lettre que je garde en souvenir de sa bravoure et du grand plaisir que je lui ai fait.

Le Préfet avait quitté Le Mans avec le Général Chanzy, le jeudi 12 à 5 heures du soir.

Le lendemain, il arrivait à Sillé et venait frapper à ma porte.

Il était accompagné de M. Brunet, sous-préfet de Saint-Calais, deMM. Maudoux, Pasquier et Perrin, chefs de division de sa Préfecture. Il me mettait immédiatement au courant des évènements que j'ignorais et m'informait de ses résolutions.

— « Le Mans est pris, me dit-il, ma Préfecture est envahie et me voici ici ! — Hier, j'ai en vain essayé de parlementer avec l'autorité allemande après la bataille. L'ennemi nous réclamait *cinq millions* sous prétexte que des habitants du Mans, ne portant pas d'uniformes, auraient tiré sur les troupes. C'est une infamie! Toutes mes protestations ont échoué... Dans ces conditions deux partis s'offraient à moi : me constituer prisonnier ou me retirer. J'ai pensé que je pourrais rendre plus de services aux côtés de Chanzy et je suis venu ici lui prêter main-forte et essayer d'organiser la résistance dans la partie non encore envahie de mon département. J'ai besoin pour cela du concours de tous les patriotes, et je compte sur vous ! »

C'est ainsi que les bureaux de la Préfec-

ture de la Sarthe furent installés pour quelques jours à la Mairie de Sillé.

Dès le lendemain le Préfet, après avoir pris conseil de Chanzy, décidait de se rendre au Mans en parlementaire, afin de protester une dernière fois contre les odieuses exactions de l'ennemi.

Le Général le faisait accompagner de deux cavaliers et Le Chevalier prenait, à la première heure, la route du Mans. J'ai recueilli de lui, le soir même, le navrant récit de ses inutiles efforts.

A Conlie, la petite cohorte rencontra deux uhlans. Le Préfet fut obligé d'arborer son drapeau parlementaire. Mais à Saint-Aubin,

trois soldats ennemis, accompagnés d'un officier, l'ont entouré. Il allègue le but de sa mission. Toutes ses protestations sont inutiles. On lui bande les yeux, on le refait monter à cheval et on le conduit à la Préfecture.

Pendant ce trajet, l'Allemand, qui l'accompagne, essaie en vain de lier conversation avec lui : il vante le pays, qui est, dit-il, merveilleusement propre à la défense locale... Le Chevalier enrage et quand on lui enlève son bandeau, il se trouve, comme au sortir d'un rêve effroyable, dans le cabinet qu'occupait hier encore son Secrétaire général !

A la table est assis un Officier supérieur. — « Je suis le Préfet de la Sarthe et à ce titre, je désire avoir une conférence avec le Prince Frédéric Charles.

— Le Prince ne vous recevra pas aujourd'hui. Et que lui voulez-vous ?

— Je viens protester contre vos prétentions injustifiées, aucun habitant du Mans n'a tiré sur vous. Il n'y a là qu'un prétexte, et la contribution que vous voulez nous imposer est un vol contre lequel je proteste au nom des lois de la guerre.

— Nous ne souffririons pas d'abord, repartit l'officier, vos protestations dans des termes aussi violents; si votre caractère sacré de parlementaire ne nous commandait de respecter votre personne, vous verriez, Monsieur... — Mais nous connaissons les lois de la Guerre et il est tout à fait inutile de déranger le prince Fréderic Charles pour cela. »

Toutes les protestations du Préfet furent

vaines et il dut se replier la rage au cœur...

En nous faisant le soir le récit de cette pénible entrevue, il avait encore la voix couverte par l'émotion...

J'ai eu ainsi comme hôte, pendant près de trois semaines, jusqu'au jour où il gagna Mamers, M. Le Chevalier : il était chez moi au moment de la déroute.

Le jour de la bataille de Crissé, il a parcouru la ville et les Ambulances; au moment de l'invasion, il est resté chez moi, essayant de surprendre les secrets de l'ennemi et faisant passer à Chanzy de précieuses dépêches. Il avait pour cela recours à de courageux ouvriers dont les noms méritent d'être cités. Louis Laurière et Bruneau ont plus

d'une fois franchi les lignes prussiennes, au péril de leur vie, portant cousus sous leurs blouses des télégrammes chiffrés, destinés au Quartier général français.

J'associe leurs noms au nom du courageux lieutenant de Gambetta. Ces communs souvenirs ont créé entre Le Chevalier et moi une cordiale et affectueuse amitié : c'est à ces heures d'épreuves que l'on juge le mieux les caractères et que l'on apprécie le plus sûrement les hommes!

16 Janvier. — Il est onze heures du matin et là-bas, au haut de la côte d'Oigny, sur la route du Mans, il nous semble apercevoir encore des soldats. On dirait qu'ils se rangent et qu'ils vont se mettre en marche.

Tous les habitants, sur le pas de leurs portes, interrogent l'horizon.

Tout d'un coup se détachent du groupe une vingtaine de cavaliers : ils s'élancent

au galop de leurs chevaux et dans quelques minutes les voici sous le pont du chemin de fer.

Il n'y a plus à hésiter ; cet uniforme n'est pas le nôtre : ce sont des Prussiens ! et le mot se répand de groupes en groupes, jetant partout la consternation et l'épouvante.

Ce sont bien des Uhlans ! ils ont le revolver au poing. Un officier les précède et demande à parler au Maire.

On le conduit chez le Docteur Maret : « Je vous annonce, M. le Maire, lui dit-il, avec beaucoup de forme et dans un français assez pur, que vous aurez ce soir à loger 4 ou 5.000 Prussiens. Veuillez faire apporter sur la place la quantité de paille, d'avoine et de

foin nécessaires pour les chevaux. » — Il salue militairement et rejoint ses hommes.

Il n'y avait qu'à se soumettre et l'ordre fut bientôt exécuté.

Aussitôt des sous-officiers prenaient à la Mairie le plan de la ville et se partageaient les rues pour y installer les logements.

Jamais nos soldats n'avaient procédé ainsi et toutes ces précautions nous surprennent.

Pendant ce temps le gros de l'armée arrive et fait son entrée triomphale dans nos murs. La musique entame l'hymne national; les troupes traversent la ville avec la plus

grande correction, dans l'ordre le plus parfait. Quel contraste avec le défilé d'il y a deux jours ! La victoire a ranimé tous ces hommes, elle les a transformés : ils ont oublié leurs fatigues et les pertes cruelles d'hier. Ils voient maintenant plus haut et plus loin et leurs pensées sans doute se reportent là-bas aux bords de la Sprée, si bien qu'ils ont l'air ici chez eux !...

Hélas ! nos indignations ne servent à rien : ils ne se trompent pas ! ils sont bien en pays conquis : toute résistance est désormais inutile. Il n'y a plus qu'à courber la tête et à accepter en silence la cruelle leçon que les évènements nous infligent !

Cachés derrière les rideaux, nous assis-

tons sans mot dire à ce spectacle, quand un homme qui porte le costume d'un de nos petits Mobiles, se précipite à genoux devant l'ennemi, implorant sa grâce. Le Chevalier s'indigne et veut sortir : je le retiens avec peine. J'ai appris depuis que ce Mobile était un allemand déguisé et que les Prussiens ont eu souvent recours pour nous humilier, à ce procédé bien digne d'eux. Ils ont ainsi essayé de salir, sans y réussir, l'uniforme de la France...

Mais voici maintenant de vrais Français : ce sont les prisonniers d'hier, ils ont l'air abattu. Nos yeux se croisent et, au travers des baïonnettes prussiennes, nous nous comprenons et nos cœurs battent certainement à l'unisson...

Enfin, c'est fini, voilà le dernier soldat

bavarois ! nous nous sentons un peu soulagés !

Un coup de sonnette : c'est un sous-officier. Il dit quelques mots français entremêlés d'allemand : il parcourt la maison, faisant à la craie, aux portes des appartements, des signes que j'interprète aisément.

Arrivé aux chambres occupées par ma famille, sur une seule observation, il passe sans mot dire. Mais il faut au moins que je conserve son lit à Le Chevalier ! — C'est un ami, dis-je, qui habite ici : si vous vous installez à sa place, il faudra qu'il couche dehors. En France nous ne pratiquons pas ainsi l'hospitalité ! — Et le sous-officier, qui

a compris ma pointe, me fait signe qu'il me donne satisfaction ! Un quart d'heure après plusieurs officiers s'installaient à la maison.

La ville est occupée tout à fait militairement et nous sommes sous la domination absolue du Commandant de place. Il ne tarde pas à faire sentir son autorité.

Le soir même, il enjoint aux habitants d'avoir à illuminer nos maisons. Est-ce pour éclairer les rues ? Est-ce au contraire une honte qu'on nous inflige ? il n'y a pas à discuter et nous sentons dans toute son horreur l'affreuse maxime inventée par le Chancelier de fer : *la force prime le droit*. Et c'est un spectacle qui nous fend le cœur, que d'apercevoir la nuit la petite ville avec

ses airs de fête : on se dirait au 15 août et il ne manque que le traditionnel feu d'artifice et le banquet en l'honneur de l'Empereur...

Mais on nous ramènera plus loin en arrière et dès le lendemain, on nous avise que le soir, à huit heures, après la retraite, tous les feux devront être éteints... Faites donc sonner le beffroi pendant que vous y êtes ! il y a encore dans notre vieux château des oubliettes. Vous pourrez bien vous en servir. — *Plus ne m'est rien, rien ne m'est plus!* — Voilà bien pour l'instant notre devise.....

On sent que ces hommes sont courbés

sous une discipline de fer et plus d'un d'entre nous a vu des officiers donner des coups de cravache aux soldats.

A toutes les heures du jour et de la nuit, des patrouilles parcourent les rues et s'assurent si chacun est à son poste. Les chefs eux-mêmes n'échappent pas à ce contrôle et l'on pénètre de temps à autre jusque dans leurs chambres.

Une poste aux lettres était établie à Conlie et c'est par les Allemands que nous apprenons ce qui se passe en France.

Nous sommes comme des exilés à l'intérieur !... Avec quel empressement ils nous disent nos défaites ! Que faire ? nous sommes réduits au silence le plus humiliant !.....

17 Janvier. — En me rendant aux Ambulances avec un médecin allemand, j'ai rencontré près de la Mairie des hommes qui brisaient des crosses de fusils. Il y a grand émoi parmi les habitants. — La ville voulait se défendre ! elle sera punie ! — Ces mots me viennent, lourdement scandés, à l'oreille. — J'explique à mon confrère la présence de ces armes qui ont été laissées sans doute par nos soldats pendant la retraite... Le médecin est vite convaincu : il

dit quelques mots à un officier et l'incident n'a heureusement pas de suites.

La découverte d'un chassepot caché dans un grenier, a failli coûter la vie à un de mes compatriotes, M. Garnier. Les Allemands l'ont immédiatement fait prisonnier et l'ont conduit chez le Général Comte de Stolberg. Grâce à l'intervention de M. Champion dont celui-ci était l'hôte, le brave homme a été relâché et en a été quitte pour la peur.

Tous ces évènements jettent une vive émotion dans la population...

20 Janvier. — C'est la petite commune de Parennes qui a failli aujourd'hui payer sa dette à l'ennemi. Un soldat français était resté malade chez M. Tesson, dans la ferme du Chat-Damné. Il se disposait à regagner son poste, quand en débouchant sur la route, il aperçoit six Uhlans. Il ne perd pas la tête, couche en joue l'un d'eux et casse la jambe d'un cheval. Le cavalier se relève; un de ses camarades le monte en croupe avec

lui et la petite troupe, qui se croit prise dans un guet-apens, prend la fuite.

Le soldat français, qui s'était jeté dans la haie, est sauvé; mais le pillage de la commune est immédiatement ordonné, malgré les protestations du Maire. Les Allemands ont parcouru tous les petits chemins, fouillé le bois, commis quelques exactions et quand ils ont été certains que l'ennemi n'était pas là, ils sont rentrés chez les habitants...

Au Grez, un incident plus futile comme toujours très perfidement exploité valu à cette petite commune la rude imposition de cinq mille francs.

Un paysan s'était avisé de tirer dans s champ sur un gibier : une patrouille se tr

vait par hasard dans le voisinage. Un rapport est aussitôt adressé au Commandant. Le Maire de Sillé, auquel une impérieuse réclamation est portée, essaie en vain de rétablir la vérité et de plaider au moins l'excuse de la faim, — les approvisionnements étaient alors en effet très difficiles, — mais il désespère de convaincre un adversaire, qui, de parti pris, veut avoir raison : il le presse cependant de questions et finit par apprendre que le fait ne s'est pas produit sur le territoire de Sillé.

— Ah ! si c'est au Grez, reprend vivement l'officier, c'est différent, M. le Maire, et vous avez raison; c'est le Grez qui paiera. Et c'est ainsi que la petite commune du Grez paya, sans mot dire, la rude imposition que j'ai dite. La somme fut même empruntée à la banque Chaignon et remise sur l'heure à l'Autorité allemande.

Les bœufs et les génisses que les pauvres paysans avaient déjà été contraints d'amener sur la place, comme garantie de la rançon, regagnèrent paisiblement leurs étables et peu à peu le calme se rétablit.

A part quelques rares exceptions, les simples soldats allemands faisaient preuve vis-à-vis des habitants de la plus grande grossièreté et d'une rare indélicatesse. Chez le pauvre monde en particulier, ils se sentaient plus à l'aise et c'était pour eux une inappréciable bonne fortune de ne rencontrer qu'une maîtresse de maison : là, ils employaient sans crainte tous les procédés d'intimidation. J'ai su un ménage d'ouvriers où, pendant toute la durée de l'invasion, la femme malade, a été contrainte de se reposer

sur une chaise : l'unique lit de l'appartement était militairement occupé par des jeunes hommes valides qui restaient insensibles aux douleurs d'une femme !

Quand le bois manquait on brûlait le mobilier : ici la cave était ouverte à tout venant et le vin coulait à flots. Quelques-uns n'ont pas même reculé devant le vol et à la porte de la ville, d'affreux marchands juifs avaient installé, sans pudeur et au grand jour, leur hideux commerce : ils achetaient à vil prix les objets volés. Des corbeaux, dit-on, suivent toujours les armées en marche et dépècent les cadavres.

Tous ces vols d'ailleurs ont été, pour ainsi dire, reconnus par leurs auteurs et il

nous en reste au moins l'authentique et cynique aveu.

La veille du jour où l'armistice fut signé, le Commandant de place se donna en effet le facile plaisir de nous narguer et de nous mystifier : il avisa officieillement les habitants qu'il recevrait leurs réclamations, et à ceux qui eurent la naïveté de croire à sa parole, il remit gravement un *Bon allemand* signé de lui. Les *Bons allemands* ont eu naturellement le sort des assignats et ce fut plus tard le Trésor français qui répara, dans une certaine mesure, les exactions allemandes.

Il est juste de dire cependant que les officiers ont souvent modéré le zèle intempestif de leurs subordonnés : j'ai eu, pour ma part,

l'occasion de le constater dans une pénible circonstance.

Après les batailles du Mans et de Crissé, notre petit Hôpital était resté encombré de malades et de blessés. Dès le 16 janvier, au matin, je recevais l'ordre d'évacuer l'Ambulance et de diriger tous ces malheureux sur Le Mans : on en voulait faire des prisonniers. Je protestai énergiquement, en invoquant leur état de santé et en me retranchant derrière la convention de Genève qui faisait de l'Hospice et des Ambulances un terrain neutre. Les médecins prussiens approuvèrent, je dois le dire, ma réclamation qui fut dans une certaine mesure accueillie, puisque sur 400 malades, *51 seulement* furent désignés comme otages.

Au moment du départ, cinquante répondirent à l'appel : le sous-officier qui dirigeait

le convoi et qui ne voulait connaître que sa consigne entrait dans une violente fureur :

« Je prends tout, lui dis-je, sous ma responsabilité : le soldat français qui manque est atteint d'une fièvre typhoïde grave : il ne peut être transporté sans danger dans vos voitures et je m'y oppose absolument. »

Je n'aurais jamais en raison de la brutalité de cet homme sans la venue inespérée d'un officier qui vida sur le champ l'incident.

Un autre jour des Prussiens venant de Saint-Rémy faillirent être victimes d'un accident de voiture. Le cheval qu'ils avaient réquisitionné s'était emballé et un accident assez grave aurait pu arriver. Ils portèrent

plainte à l'état-major, voulant faire retomber la faute sur le propriétaire de l'animal.

M. Bachelier, qui assistait par hasard à leur réclamation a été témoin de l'indignation de l'officier supérieur.

C'est ce même officier qui usa vis-à-vis de son hôte d'un procédé délicat qui lui fait honneur et que mon impartialité m'oblige à rapporter.

Le Général, pendant son repas, se faisait donner un concert. — Vous avez l'air triste, Monsieur, dit-il, un jour à M. Bachelier. Voilà pourtant de la bonne musique.

— « Je suis un vaincu et la musique du vainqueur me fait froid au cœur ! »

Sur l'heure le Général donna des ordres

et la musique joua désormais sur la place publique...

Le 17 janvier, je faisais à l'Hôpital une amputation de la cuisse d'un blessé prussien arrivé de la veille. J'étais assisté d'un jeune confrère très inexpérimenté. Le patient était déjà placé sur la table d'opération, quand tout d'un coup mon domestique arrive et me prévient qu'on veut piller ma maison et violenter ma famille. Je quitte immédiatement mon tablier et explique en deux mots la chose à mon confrère. — Mais, Monsieur confrère, je vous en supplie, restez, je ne suis pas praticien moi, je ne puis pas opérer : je vais vous donner un mot et il n'arrivera rien de mal à votre famille. — Soit, répondis-je, mais j'ai foi dans votre parole

car si on profite de mon absence pour maltraiter les miens pendant que je soigne les vôtres, je résigne mes fonctions et je soignerai seulement mes malades français.

Et sur l'heure, mon confrère écrivit sur une pancarte, en allemand, les mots suivants que j'ai pu, bien plus tard, faire traduire en français :

« Le Docteur Touchard, médecin en chef de Lazaret, soigne les Allemands avec les mêmes soins et la même attention que les Français, aussi sa personne comme sa propriété, est placée sous la protection de toute la Division.

« Sillé-le-Guillaume, 17 janvier 1871.

« *Signé :* VAINER

« *protecteur médecin.* »

Ce placard fut pour moi un véritable

talisman pendant toute la durée de l'invasion : je n'avais qu'à le présenter et chaque soldat se retirait immédiatement, en portant respectueusement la main à son shako.

Voici encore de nouvelles troupes, qui nous arrivent comme hier, musique en tête et dans la tenue la plus parfaite. Cette fois ce sont des fantassins du Schelewig-Holstein. Les logements se font avec la même ponctualité que la veille et il me faut encore donner asile à deux officiers. L'un porte l'uniforme de Capitaine : c'est un grand jeune homme, aux allures distinguées, avec cet air langoureux si propre aux fils de la blonde Allemagne ; sa taille contraste de singulière façon avec celle

de son compagnon. Celui-ci est tout petit, mais il a une physionomie diablement expressive et des yeux bien intelligents. — C'est lui qui le premier prend la parole et je n'en suis pas surpris. Il m'aborde comme un homme du monde et apercevant à mon bras la Croix de Genève, que je n'ai pas dû quitter depuis que je remplis mes fonctions de chirurgien des Ambulances. — Ah! Monsieur est confrère, alors pour éviter à Madame tout embarras, veuillez nous recevoir à votre table, le Capitaine et moi.

Cette demande est formulée avec beaucoup d'urbanité et dans une langue presque française : j'essaierai de conserver le pittoresque de ses expressions.

Je lui répondis qu'il devait comprendre la peine que j'éprouverais à recevoir des Officiers allemands à ma table de vaincu.

Il insista à nouveau.

— Vous qui êtes médecin, vous devez juger la guerre comme moi, par ses affreux résultats et pour nous il n'y a jamais eu jusqu'à ce jour, pendant la campagne, des vainqueurs et des vaincus, mais rien que des malheureux.

L'argument était pressant : j'avoue qu'il me toucha d'autant plus qu'il était imprévu.

— Vous, Monsieur, repris-je, qui êtes médecin, je puis bien vous admettre à ma table, mais le Capitaine, jamais ! Il se fera servir dans sa chambre, comme il l'entendra.

Les deux Officiers se dirent deux mots à l'oreille : le grand blond fit signe qu'il comprenait mes susceptibilités patriotiques et

j'évitai depuis de le rencontrer. Aurai-je été aussi galant homme que lui en pareille circonstance? C'est une question que je me posai et sa présence me gênait. N'aurais-je pas mieux fait de passer outre et de le garder avec nous? Nous aurions peut-être pu obtenir de lui de plus utiles renseignements sur la marche des troupes et les dépêches que nous fîmes passer à Chanzy avec Le Chevalier et Benoit auraient été sans doute plus complètes !.....

Nous nous sommes tenus d'abord sur une réserve extrême avec notre hôte imposé; puis, peu à peu, la glace s'est rompue et nous, qui avions juré de ne pas lui parler, nous avons manqué à nos serments! Il y a mis, je dois le dire, beaucoup de bonne grâce, respectant toutes nos susceptibilités et portant,

autant que possible, les discussions sur le terrain élevé de la science et de la philosophie. Là du moins les frontières s'abaissent et les nationalités s'effacent.

Nous nous efforcions de prendre des revanches... pacifiques. Mais il avait la riposte vive, l'esprit alerte et très cultivé !

— Ah! la guerre! quelle horreur! disait-il, il n'y a pas un médecin qui puisse la désirer! Croyez-vous que nous, les vainqueurs, nous n'en sortirons pas blessés : que de veuves déjà, que d'orphelins et que d'infirmes!... Quand donc les peuples comprendront-ils qu'ils doivent et peuvent être des frères ?

Et nous répondions, moins bien que Victor Hugo :

Quand nous serons vainqueurs, nous verrons!

— Mais c'est vous qui avez voulu la guerre! Ne dites pas de mal de mon roi, Messieurs; Guillaume, grand roi! Bismark, grand ministre! et c'est votre Bonaparte qui est cause de tous ces malheurs!

Il parlait de Gambetta, auquel il rendait grand hommage : il ajoutait seulement cette restriction, que je ne partageais pas alors peut-être, mais qui depuis m'a frappé : — « Il a seulement tort d'essayer maintenant la revanche, et de continuer la guerre, c'est folie ! il devrait employer son esprit et son cœur, qui sont grands, à régénérer votre pays, qui est très malade. »

Je voyais pendant ce temps Le Chevalier dissimuler son émotion en recueillant, de la bouche de nos vainqueurs, l'éloge de celui qui était, hier encore, un de ses jeunes cama-

rades à la Conférence des avocats ! — Il trouvait les Français légers, frivoles.

— Une chose m'a frappé, depuis que je parcours la France, ajoutait-il, c'est que l'on n'a pas chez vous, en général, l'esprit de la famille : les femmes songent à leurs toilettes avant de songer à leurs enfants !

— Vous avez cependant dû remarquer, lui répondit vivement Le Chevalier, que toutes les femmes de France ont pris le deuil depuis nos désastres.

— Oui, toutes robes noires, mais toutes à la mode.

Un jour, il s'oublie et donne, sans y faire attention, des indications qui nous paraissent précieuses. Nous écoutons d'un air indifférent et Le Chevalier fait mine de quitter la

table : il court chez Benoit et envoie vite un messager à Mayenne.

Dimanche, 22 Janvier. — Une grande revue a eu lieu sur la place Saint-Etienne. Je rentre chez moi n'ayant rien compris aux honneurs qui avaient accueilli l'arrivée du Général en chef ! — Quel est donc encore le bonheur qui vous arrive, dis-je, avec mélancolie à mon confrère allemand.

— Notre grand roi Guillaume nous annonce qu'il est créé Empereur d'Allemagne et il nous promet désormais un règne de paix et de bonheur.

— On nous a fait aussi à nous les mêmes

promesses et vous savez comment elles ont été tenues par notre Empereur.

— Votre réflexion est juste, dit-il. Je suis fier pour mon pays de voir revivre l'Empire d'Allemagne ; mais plaise à Dieu que toutes ces victoires ne soient pas le commencement du châtiment.

Cet homme, on le voit, n'était pas vulgaire : il avait un esprit très libre et très ouvert, et le 24 janvier, quand il nous quitta avec son régiment, il prit congé de nous avec la plus grande délicatesse, me remerciant de mon hospitalité et souhaitant de me revoir dans des circonstances moins malheureuses pour mon pays !

C'est un lieutenant d'infanterie qui a pris

la place de mon confrère : il ne dit pas un mot de français. Il a l'air doux, présque timide, embarrassé dans ses mouvements et gêné par ce sabre, qu'il laisse gauchement traîner à ses côtés. Ses traits, d'une rare distinction, ont cette finesse que l'étude seule imprime à la physionomie... Je ne me suis pas trompé. Ce jeune homme est un soldat d'occasion : il fait son devoir, mais il n'est certes pas ici pour son plaisir. Il est professeur de philosophie à l'Université de Berlin. J'imagine, à le voir mélancolique et résigné, qu'il regrette sa chaire et qu'il commenterait bien plus volontiers à cette heure Schopenhauer...

Il ne fait à la maison qu'un court séjour et il y est remplacé par un grand commerçant de Berlin, qui occupe dans l'armée ennemie

un poste en rapport avec ses connaissances : il dirige le service de l'Intendance.

J'aurai ainsi bientôt connu toutes les classes de la société prussienne. Celui-ci est un grand travailleur : il reste toute la journée à son bureau avec ses deux secrétaires et il se montre d'une politesse extrême.

— Je comprends toute la peine que vous devez avoir à me loger, mais c'est la conséquence de la guerre ; n'ayez crainte cependant, Monsieur, nous nous efforcerons de vous causer le moins d'ennuis possible !

Les réquisitions répétées de l'ennemi avaient mis nos greniers à sec et mon cheval allait se trouver sans avoine. Je lui demandai de m'en procurer à prix d'argent.

Il refusa très courtoisement, en prétextant ses règlements et en même temps, à mon insu, il donnait ordre à ses ordonnances de veiller à la nourriture de ma bête.....

— Monsieur, me dit-il, un matin d'un air très joyeux : j'ai grande nouvelle à vous apprendre : l'armistice est signé. Nous ne sommes plus en guerre, ce n'est donc plus de réquisitons forcées qu'il s'agit, mais j'ai besoin de fourrages pour la cavalerie et je voudrais m'en procurer sans vexations. Je paierai, bien entendu, les marchands en argent français. Comment faire?... Et il me montre une liasse de billets de banque.

— Avec cela vous n'éprouverez pas de grandes difficultés, mais où vous êtes-vous procuré toute cette fortune?

— Ah! bien singulièrement : voyez cette caisse, je l'ai trouvée à Pontlieue, le jour de

notre entrée au Mans, elle ne contenait que 12,000 francs de billets..., elle avait été abandonnée par un bataillon de Mobiles.

C'est ainsi que ce Trésor de guerre destiné à la Défense nationale a servi à nourrir les chevaux des ennemis ! Je note parmi tant d'autres ce pénible détail : puisse-t-il nous servir de leçon !

Je ne suis ici qu'un témoin, je n'accuse personne, mais je crois, en conscience, pouvoir dire que nos services d'Intendance n'ont point été, en 1870, à la hauteur de leur rôle.

Je souhaite ardemment qu'on ait apporté dans cette grande Administration ces réformes profondes dont la nécessité s'est fait alors si cruellement sentir.

Pendant les derniers jours de l'invasion, le malheur des temps a mis à la tête de la ville, comme Commandant de place, un officier d'origine bien française, dont la famille avait été obligée d'émigrer en Allemagne au moment de la révocation de l'Edit de Nantes, et qui portait les armes contre l'ancienne Patrie de ses pères. Son nom même a été, dans cette même campagne, vaillamment porté dans notre armée par un

de nos officiers de cavalerie, mort il y a quelques années, le Colonel Lichsteintein. J'ignore si un lien de parenté lointaine rattachait dans le passé ces deux hommes de guerre dont le présent avait fait deux irréconciliables ennemis.

Ces luttes sont impies, mais la hauteur du but les explique et les sanctifie. La Patrie a, sans doute, plus d'une fois exigé de ses enfants d'aussi cruels sacrifices!...

L'Officier allemand administra la ville conquise avec une modération que je suis forcé de constater. C'était un homme fort intelligent.

Il me manda un jour à son cabinet : un Sous-Officier allemand venait de mourir dans

une de mes Ambulances, au Pensionnat des Sœurs d'Evron, et il se préoccupait des honneurs qu'on pourrait lui rendre.

— Adressez-vous, lui dis-je, au Curé : le prêtre, comme le médecin, ne fait aucune distinction entre l'Allemand et le Français, et vous pouvez, j'imagine, vous adresser à lui en toute sûreté !

— Mais votre Curé, sans doute, est catholique et mon Sous-Officier, comme moi, est protestant !

— Ne révélez pas ce détail à mon Curé, répondis-je : il ne pourrait sans doute passer outre ; mais, à la guerre comme à la guerre, et puisque vous voulez surtout la présence d'un prêtre aux obsèques de votre Sous-Officier, que vous importe que ce prêtre soit catholique ou protestant !...

— Ah ! vous êtes tolérant ! et vous avez raison ! — et, c'est alors qu'il m'apprit l'origine de sa famille...

J'ajoute que le Commandant suivit mon conseil : un prêtre catholique précéda sans le savoir au cimetière, la bière du soldat protestant et en lui révélant ce curieux détail, j'imagine qu'il ne m'en tiendra pas rigueur. Il a pu invoquer son Dieu et dire les dernières prières sur la tombe d'un ennemi en donnant, à son tour, l'exemple d'une tolérance et d'une largeur de vue que certes il ne regrettera pas et qui nous ramène fort heureusement bien loin de la révocation de l'Edit de Nantes !

Mes fonctions de Médecin des Ambulances m'ont mis ainsi plus d'une fois en rela-

tion avec le Commandant Lichsteintein et j'ai toujours constaté chez lui un esprit très conciliant et très avisé.

— Je comprends, me disait-il, au lendemain du traité de paix et en recevant le premier l'explosion de mon indignation, oui, je comprends les cinq milliards ; tant pis pour vous, puisque vous êtes battus ; mais pour l'Alsace et la Lorraine, je suis de votre avis : M. de Bismark a eu tort. Cela m'étonne de sa part, il a dû y être contraint par des raisons que je ne vois pas, car cette clause créera entre les deux peuples une haine éternelle, qui ne pourra se terminer que par la perte de l'un ou de l'autre... Il aurait dû demander quelques milliards de plus : dans l'avenir, alors une réconciliation eût pu être possible...

Ce remords est-il jamais venu quelquefois

hanter la pensée de l'ancien Chancelier de l'Empire, depuis que jeté dans sa retraite de Friedrichsruhe, il peut à son aise méditer sur la fragilité des Empires et sur le néant des grandeurs ? — Son cœur a-t-il jamais entendu, par delà la ligne bleue des Vosges, la plainte éternelle des vaincus ? — Cette observation du Commandant prussien m'est souvent, pour ma part, revenue à la mémoire : elle était digne, il me semble, d'un diplomate avisé. L'erreur commise par Bismark est de celles qui feront un jour réfléchir l'histoire : elle pèsera peut-être plus lourdement sur son nom que l'inexplicable disgrâce que lui imposa un moment son jeune maître !

Le Commandant m'avait autorisé à circuler librement dans tout le canton pour soigner les malades et les blessés et des

ordres avaient été donnés pour qu'on ne réquisitionnât pas mes chevaux. Il trouvait nos Ambulances fort bien organisées et il savait apprécier les services que nous rendions. J'ai toujours trouvé — mon impartialité m'oblige à le reconnaître — le concours le plus empressé auprès de mes confrères prussiens : ils ont plus d'une fois facilité ma tâche et soigné avec dévouement nos soldats. La Convention de Genève a été ici, je puis le dire, à peu près respectée et j'enregistre avec joie cette constatation : elle atteste, au milieu de tant d'horreurs, l'existence de ces principes élevés qui sont l'honneur de notre civilisation et de nos mœurs et qui planent bien au-dessus des frontières!

Le Médecin en chef de l'armée ennemie adressa au Général Bomba, dès les premiers

jours de l'invasion, un rapport sur nos Ambulances : il y faisait l'éloge des soins donnés aux blessés et aux malades et il y recommandait, pour cette raison, la ville de Sillé à la bienveillance du Commandant ; il eut même la courtoisie d'en prévenir le Vice-Président du Comité de Secours, M. Edouard Bachelier.

C'est peut-être à ce rapport qu'il convient d'attribuer, malgré les nombreuses exactions dont la population fut victime, la modération relative des vainqueurs à notre égard...

Je puis me servir de ce terme, quand je compare notre situation au sort qui fut, paraît-il, réservé aux habitants du Mans et des cantons voisins...

28 Janvier. — L'Armistice vient d'être signé. Les hourrahs de l'armée prussienne saluent la nouvelle et quand nous apprenons, à notre tour, que nous sommes dans la zône neutre, et que demain le dernier soldat allemand aura quitté la ville, nous ne pouvons le croire : c'est au milieu de nos angoisses patriotiques, le premier rayon de soleil qui vient, depuis quinze jours, réchauffer nos cœurs et ranimer nos espérances.

29 Janvier et 2 Février. — C'était bien vrai : on ne nous avait pas trompés !

Nous n'apercevons plus la pique d'un seul casque prussien et nous n'entendons plus cet affreux cliquetis des sabres, traînés par tous ces hommes et qui a si péniblement retenti à nos oreilles !

Il nous semble sortir d'un rêve. Ces quinze jours nous ont paru plus longs que des mois et il faut un certain temps pour se remettre...

Le convalescent qui se lève pour la première fois au sortir d'une rude maladie hésite et tombe ! Il nous faudra de longs

mois, à nous aussi, pour nous remettre complètement de la terrible secousse. Que de ruines et que de misères! Maintenant que nous voici rattachés au reste de la France, les nouvelles jour par jour, nous arrivent et nous attristent. Ah! nous pouvons faire le compte de nos morts. Ils sont nombreux ceux qui manquent à l'appel : mais il semble en vérité que, devant cette terrible leçon, les douleurs privées s'effacent devant la douleur même de la Patrie, et nous acceptons tête baissée l'odieux traité de Francfort.

. . . .

. . . .

. . . .

15 Janvier 1872. — Il y a un an jour pour jour, le canon tonnait à nos fenêtres, Jaurès remportait à Crissé son dernier avantage et Chanzy quittait la ville !

Nous nous sommes tous aujourd'hui rendus au cimetière, devant la fosse commune en face de cette simple borne, où le sculpteur a écrit dans la pierre, en caractères ineffaçables, les noms de tous ces braves qui sont morts ici pour leur pays.

Il y en a de tous les points de la France : de la Corrèze, de la Dordogne, de la Haute-Loire, de la Mayenne, des Côtes-du-Nord et du Finistère ! La fraternité des batailles est devenue la fraternité de la mort et deux

pauvres mères ont voulu inscrire à côté des jeunes hommes qui sont restés ici, les noms de leurs deux enfants tués à Gravelotte et au Mans.

Une simple croix domine le monument et sur sa face principale, notre patriotisme a enlacé deux branches de cyprès et de chêne, emblêmes du Deuil et de la Force de la France.....

. . . .

C'est là, vingt ans après, que sont venus les jeunes conscrits de 1890 jurer simplement et sans bruit de venger leurs pères de 1870.

Sillé-le-Guillaume — Imp. Fr. Deslandes

SILLÉ-LE-GUILLAUME. — IMP. FR. DESLANDES

